

Soutien aux institutions de la République : Les jeunes du RPM appellent à une mobilisation

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENREDI 25 JUIN 2020

633

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Mali : IBK ou l'échec de la démocratie malienne



L'imam DICKO : Rentrez à la maison



Après les meetings du 5 et du 19 juin 2020 : Le Mali dans un tournant qui fait rêver le peuple



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE !**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Une	Mali : IBK ou l'échec de la démocratie malienne	P.4
Brèves	"On en parle !!!" : De quoi souffre IBK ?	P.12
	Organisation des législatives partielles au Mali : Les raisons du refus de Timbiné !	P.12
	Distribution de l'aide alimentaire à Touba (Rép. Sénégal) : Des populations invitées à payer le transport des vivres	P.13
	COVID-19 Tombouctou : SOS hôpital un consortium de bonnes volontés	P.13
	Dr Brahima Fomba : «Ma modeste réaction à des interprétations hasardeuses de l'article 50 de la constitution»	P.13
	Communiqué conjoint N°001/ CEN-SYNAC-SYLTMAT	P.14
	La faute mortelle de la CFR / Le mot d'ordre de 2 millions de maliens dans la rue : Une grave erreur de communication pour les partisans d'IBK	P.15
	Soutien des députés à IBK / les comiques du peuple : Et ils ont encore le culot dire qu'ils sont des « élus du peuple » !	P.15
Actualité	violation des droits de l'homme : La MINUSMA a recensé 535 cas	P.17
	Hadj : Les autorités Saoudiennes annoncent qu'il n'y aura pas de pèlerinage 2020	P.18
	Agence pour la promotion de l'emploi des Jeunes à Kayes : Lancement de la remise de kits EJOM pour un coût total de 797,7 millions FCFA 19	P.19
	Journée internationale des veuves : Un combat de longue haleine pour la dignité	P.20
	Attaques contre les FAMA : Comme, un non-événement !	P.21
	Péril sur la culture du coton au Mali : Les paysans trahis par la CMDT !	P.22
Politique	Crise politique : Qui pour sauver le roi acculé ?	P.23
	Coopération : Le Mali victime collatérale de la rivalité Algéro-Marocaine ?	P.24
	L'imam DICKO Rentrez à la maison	P.25
	Après les meetings du 5 et du 19 juin 2020 : Le Mali dans un tournant qui fait rêver le peuple	P.26
	DR ALY TOUNKARA, Sociologue : « Il faut associer ce mouvement du 5 juin dans le choix du premier ministre consensuel »	P.28
	Soutien aux institutions de la République : Les jeunes du RPM appellent à une mobilisation	P.29
Culture & société	District de Bamako : Eaux usées, le cauchemar des habitants	P.31
International	CPI : L'accusation demande un nouveau procès contre Gbagbo et Blé Goudé	P.32
	Covid 19 au Sénégal : Macky Sall placé en quarantaine (communiqué)	P.32
Sport	FOOTBALL : Vers un report de la Coupe d'Afrique des nations féminine 2020?	P.33
	FEMAFoot : Le championnat reprendra le 10 juillet, des matchs à huis clos au programme (Officiel)	P.34



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



Mali : IBK ou l'échec de la démocratie malienne

Depuis 1992, date de l'avènement de la démocratie au Mali, avec l'élection d'Alpha Oumar Konaré comme Président, le Mali n'a jamais véritablement trouvé sa voie. Uni comme un seul homme, le Peuple malien s'est opposé à la dictature de Moussa Traoré (qui a pendant 23 ans, mis les Maliens aux fers) et l'a finalement renversé, les mains

nues contre les mitraillettes d'une armée instrumentalisée. C'était le 26 Mars 1991, journée de gloire du Mali moderne et de tous ceux qui ont lutté, au péril de leur vie, pour un Mali démocratique où toutes les libertés seront respectées. 29 ans après, force est de reconnaître que les idéaux qui ont prévalu à la Révolution de Mars 1991 ont été bafoués et foulés aux

pieds par des prédateurs de la République dont la grande préoccupation a été et reste le pillage des ressources de la Nation à travers un système de corruption qui n'a jamais cessé de s'amplifier depuis 1992. Au grand dam des femmes et des hommes dont le Mali n'a jamais cessé de vivre dans le cœur, la démocratie malienne, un temps citée en modèle, est devenue un véritable jeu de bouffons où la trahison est devenue la mesure. Aujourd'hui décrié et honni par les Maliens, IBK est la personnification même de l'échec de la démocratie malienne dont des hommes et des femmes unis autour du M5-RFP réclament la démission. Sommes-nous à la veille d'un nouveau Mars 1991 ou

s'agit-il d'un soubresaut sans lendemain ? Le Mali est aujourd'hui à la croisée des chemins et joue sa survie en tant que Nation. Il appartient désormais à tous les enfants du pays de sauver Maliba de la déchéance.

L'espoir était immense à la fin de cette journée du 26 Mars 1991 quand le Lieutenant -colonel Amadou Toumani Touré obtenait, au Palais de Koulouba à Bamako, la reddition de Moussa Traoré après les journées sanglantes qui ont vu l'armée malienne tirer à balles réelles sur une foule majoritairement composée de femmes, de jeunes et d'enfants, des scolaires aux mains nues qui hurlaient leur colère contre un homme, un dictateur nommé Moussa Traoré. Tous les Maliens avaient cru ce jour-là que plus jamais le Mali ne connaîtrait la terreur, la soumission et l'humiliation de 23 années de dictature féroce. Or la lutte pour la Liberté et la Démocratie a rapidement été dévoyée par ceux qui avaient un agenda caché pour lequel ils ont sacrifié les vies de ceux que les Maliens appellent les Martyrs de Mars 1991. C'est ainsi qu'on verra des hommes et des femmes s'enrichir effrontément en quelques années, en mettant la main sur les ressources du pays.

Ainsi, la démocratie malienne a été un long cheminement vers la dégénérescence du Malien. En moins de temps qu'aurait duré la première et la deuxième Républiques, le Mali est devenu l'un des pays les plus corrompus d'Afrique et du monde. Parallèlement à cette descente aux enfers s'est développée une société où s'installèrent tous les vices possibles : corruption, népotisme, fornication, vols à



mains armées, alcoolisme, injustice, addiction aux stupéfiants, incivisme, irrespect, etc. Au finish, les Maliens s'installèrent dans un incroyable déni de droit où tout est permis. Les responsables politiques qui auraient dû être la mesure se sont, pour la plupart, disqualifiés aux yeux des Maliens en se compromettant dans des affaires de détournements de fonds et d'enrichissement illicites qui sont devenus la norme. Commencé sous Alpha Oumar Konaré, la déliquescence du Mali s'est renforcée sous ATT et a débordé avec IBK.

Certes IBK est la source de tous les problèmes actuels du Mali. En effet l'homme aura largement fait la preuve de son incapacité à gouverner le Mali. Jamais en sept années de

pouvoir le locataire actuel de Koulouba n'aura su prendre la mesure du pays, changeant de Premiers ministres et de Gouvernements comme de ses boubous qu'ils arborent quotidiennement. Cependant IBK est le symbole de l'échec de la démocratie au Mali. Car jamais depuis 1992, date d'accession au pouvoir du premier président démocratiquement élu, un Président malien n'aura conduit les Maliens sur les chemins du développement économique, social et humain. Un moment, le monde s'était enflammé devant ce qu'on a appelé le « modèle démocratique malien » avec, en réalité, un Président bouffon qui aura ouvert la voie à tous les abus pour qu'on lui laisse sa présidence en paix. ATT aura compris que la





démocratie au Mali est une façade et qu'en réalité la plupart des politiciens ne songent qu'à tirer profit d'un système totalement dévoyé. Le même système aurait pu marcher avec IBK s'il n'avait pas été un Président falot plus soucieux de la correction de son français que de la vie de ses concitoyens et de la

marche de la République. Subjugué par sa propre personne, IBK n'a pas pu voir le Mali qui s'essouffle et se fracture. En quelques années, toutes les crises se sont amplifiées au plus haut point sans qu'aucun espoir de sortie ne se profile à l'horizon. C'est pourquoi il est temps que les Maliens,

ensemble, procèdent à la Rectification de Mars 1991. Les véritables fils de ce pays savent que le Mali jamais ne sombrera car il possède des ressorts séculaires solides pour se relever. Il faut pour cela de profonds changements qui passent d'abord par la reconstruction de l'Homme Malien en grande partie ébranlé par la course effrénée à l'argent devenu la mesure de toutes choses et pour lequel il est prêt à tout. L'histoire récente du Mali est faite d'espoir déçu. 1960, 1968, 1991, 2013 sont autant de rendez-vous manqués où le Mali a chaque fois cru retrouver les chemins de la Dignité et du Bonheur. A chaque fois ce ne fut que désillusions. Aujourd'hui, les Maliens n'ont pas droit à l'erreur. Il faut plus que jamais se retrouver, ensemble, pour prendre en main notre destin commun dans une refonte de tout notre système démocratique et de gouvernance, pour que plus jamais le Mali et les Maliens ne soient des marionnettes aux mains de quelques individus très éloignés des préoccupations des populations dont ils sont les véritables ennemis. Tous ensemble, nous vaincrons.

Comme le disait le chef de guerre Sunjata Kèta : An nyé wa !

■ **Diala Thiény Konaté**

SAER
EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION
DES
RESSOURCES
HUMAINES

Leader des services de Gestion
des Ressources Humaines
et Paie en Afrique de l'Ouest

Amadou Tall



OR BLANC DERRIÈRE LES BARREAUX:
FAUT IL PRÊTER BAKARY TOGOLA AUX #COTONCULTEURS? -

Son cas m'a fait penser à celle de .#PaoloROSSI. Ou c'est le contraire.

En 82, cela faisait deux ans que #ROSSI moisissait en prison. Pour des problèmes...financiers.

L'entraîneur italien poussa un SOS: j'ai besoin de ROSSI pour la Coupe du monde.

L'avant centre qui ne savait rien faire sur un stade, qui ne remplissait ni terre (66 kilos) et ni ciel (1m74) fut prêté au coach.

Paolo ne savait faire qu'une chose, pousser la balle au fond du filet et crier en courant.

L'Espagne a fini championne et Paolo meilleur joueur et meilleur buteur du #Mundial espagnol.

#BakaryTOGOLA est un sac à dos qui est passé de '#lacrou' (recrue) à général en culture de champ.

Lui aussi est en prison pour...malversations financières.

Nous sommes en hivernage et peut-être que les champs de cotons et les cotonculteurs ont besoin de lui?

Peut être que c'est le Mali même, champion de coton, qui a besoin de lui?

Si cela était vrai, on pourrait alors le prêter à la terre pour pour sortir l'or blanc du Mali de l'ornière?

À vous le clavier.



Moussa Yoro Diallo



EN DIRECT DU BUREAU NATIONAL RPM DEPUIS HIPPODROME POUR LA CONFÉRENCE DE PRESSE :

Le bureau national de l'Union des Jeunes du Rassemblement Pour le Mali, après une analyse de la situation sociopolitique

que traverse le Mali:

Considère qu'il ne saurait avoir de démocratie forte sans le respect et le maintien des institutions de la République ;

Que la remise en cause des institutions de la République constitue un frein pour la stabilisation du Mali en cours depuis 2012 et aussi un net recul pour la marche de notre démocratie chèrement acquise en mars 1991.

Le BPN-UJ/RPM rappelle qu'aucun individu seul ou une fraction du peuple ne peut s'arroger le droit de représenter tout le peuple malien comme le stipule l'article 26 de notre constitution.

Le BN-UJ/RPM place sa totale confiance à la cour constitutionnelle, suite à l'arrêt rendu après les élections législatives de 2020.

A cet égard toute idée d'organiser des élections partielles ne saurait prospérer car n'ayant aucun fondement juridique.

A cet effet, le BN-UJ/RPM invite les partis membres de la majorité présidentielle et toutes les autres forces vives de la nation à s'impliquer davantage pour la résolution rapide de la crise conformément aux dispositions légales. Le BN-UJ/ RPM salue la main tendue du Président de la République et tous les efforts consentis pour un dénouement heureux de la crise, notamment :

- l'application effective de l'article 39 du statut des enseignants,
- et l'annonce de la formation d'un gouvernement d'union nationale.

Le BN-UJ/ RPM remercie les amis du Mali pour leur implication dans la recherche de solutions à la crise.

Le BN-UJ/ RPM invite le prochain gouvernement d'union nationale à tout mettre en oeuvre pour accélérer la mise en oeuvre des résolutions et recommandations issues du Dialogue National Inclusif.

Le BN-UJ/ RPM au côté des autres forces vives de la nation, appelle l'ensemble de ses militants et sympathisants à un grand rassemblement ce samedi 27 juin 2020 à partir de 14 heures à la place de l'indépendance pour apporter un soutien total et sans faille au Président de la République et à toutes les autres institutions du Mali. Bamako, le 25 juin 2020.

Le Bureau National de l'Union des Jeunes du Rassemblement Pour le Mali.



Seydou Sidibe



Il s'appelle Juan Guaido,

L'opposant Vénézuélien qui s'est autoproclamé pré-

sident devant un président démocratiquement élu. Pour rappeler l'ambassadeur des USA au Mali, c'est son pays (USA) qui a reconnu en premier cet opposant Juan Guaido comme président du Venezuela face à un président l'égal et démocratique Nicolas Maduro. Vous êtes très mal placé pour nous parler de la démocratie.



Nicolas Maduro
Voici un président élu démocratiquement au Venezuela que les USA tentent de le destituer. Donc l'ambassadeur des USA au Mali est mal placé pour nous donner une leçon de démocratie.



Myafricainfos Français

Rudy Casbi: "aucun Afro ne sera respecté dans ce monde tant que l'Afrique n'émerge pas..." Rudy Casbi, gérant de WIP-LA NOUVELLE AFRIQUE, se hisse aujourd'hui comme un acteur actif des stratégies médias en Afrique et de l'entrepreneuriat africain...



Gouvernorat de la Région de Kayes



LANCEMENT DE LA PREMIÈRE PHASE DE L'OPERATION DE DISTRIBUTIONS ALIMENTAIRES GRATUITES....

Le gouverneur de la région de Kayes inspecteur région de police Mahamadou Z SIDIBE a lancé officiellement la distribution gratuite de 1 270 tonnes de vivres aux populations bénéficiaires des différentes communes du cercle de Kayes, en réponse à l'impact socio-économique de la maladie du COVID-19 initié par le président de la république son Excellence Ibrahim Boubacar KEITA.

La cérémonie s'est déroulée ce matin 25 juin 2020 dans l'enceinte du gouvernorat en présence des autorités administratives, politiques et traditionnelles. Les communes bénéficiaires sont : commune urbaine de Kayes, Liberté Dembaya, Khououloun, Goumera, Gory Gopela Kolimbini et Bangassi.

Le gouverneur, en s'adressant aux maires « Je veux une distribution avec objectivité, transparence et communication, faites en sorte que ces aliments arrivent aux vrais bénéficiaires, socle de réussite de cette opération de distributions gratuites »



Amdh Mali



Malick Konate
Communique de Presse N°005/2020/AMDH sur la situation socio-politique du Mali
Bamako, le 25 Jun 2020 : L'Association Malienne des Droits de l'Homme (AMDH) appelle toutes les parties au dialogue et exhorte le Président de la République à prendre plus de mesures politiques fortes en vue de la décrispation de la situation qui prévaut. Le Mali vit depuis quelques mois une crise socio politique consécutive en grande partie à la paralysie du secteur de l'éducation, à l'insécurité

et à la proclamation par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs du second tour des élections législatives du 29 mars et 19 avril 2020. Si certaines mesures, notamment l'acceptation par le Gouvernement de l'application de l'article 39 et des « consultations sur le sort de la Cour constitutionnelle et de l'Assemblée nationale », ont été annoncées par le Président de la République, les mouvements de contestations se poursuivent et se durcissent.

L'AMDH suit attentivement l'évolution de la situation et a pris acte des mesures annoncées par le Chef de l'État et des propositions faites par la mission ministérielle de la CEDEAO.

L'AMDH exhorte l'ensemble des parties prenantes à trouver un compromis dynamique à même de résorber la crise post-électorale née de la proclamation par la Cour constitutionnelle des résultats du second tour des législatives du 29 mars. En effet, l'AMDH estime que l'une des solutions pourrait être de remettre dans leurs droits les candidats lésés par l'arrêt de la Cour constitutionnelle rendu le 30 avril 2020.

Reconnaissant que le droit de manifester est une liberté fondamentale reconnue par la Constitution malienne et les instruments juridiques internationaux, l'AMDH en appelle au Président de la République et aux responsables du Mouvement du 5 juin-Rassemblements des Forces Patriotiques (M5-RFP) à privilégier le dialogue pour résoudre la crise.

L'AMDH invite le Président de la République à prendre conformément aux dispositions de l'article 50 de la Constitution du 25 février 1992 des mesures fortes et favorables à la résolution de la crise.

L'AMDH encourage le gouvernement et tous les acteurs socio-politiques de convenir de manière inclusive et consensuelle d'entreprendre des réformes profondes en faveur de la stabilité du pays avant les prochaines échéances électorales.

Tout en restant attentive quant au respect de l'État de droit et des acquis démocratiques, l'AMDH restera mobilisée pour s'impliquer davantage dans la recherche de solutions à cette crise s'ajoutant à celle du COVID 19 qui prévaut depuis fin mars 2020.

Fait à Bamako, le 25 Juin 2020

Me Moctar MARIKO
Président de l'AMDH

Baba Dakono



Ça sera dommage que le ralliement l'emporte sur le traitement des questions de fond. D'abord un projet de sortie de crise (permettant de prendre en charge les problèmes largement exprimés) ensuite le mécanisme de mise en œuvre. Le contraire aboutira à repousser une échéance vers laquelle on se dirige fatalement. Plaçons le curseur au bon endroit!

PINAL



#M5RFP ne doit pas se laisser distraire par cette communauté internationale, qui a fait silence coupable dans la crise malienne.

ONU Femmes Mali



Bonne nouvelle pour les femmes de la région de Ségou :

Dans le cadre du Projet MYS (Muso Yèrè Sènè) piloté par l'ONG AMEDD (Association Malienne d'Éveil au Développement Durable), une mission composée des autorités communales et villageoises a pu recevoir de la mairie l'autorisation de construction d'infrastructures de commercialisation pour les femmes des communes de Kokry, Siribala et Sebougo. L'objectif est de contribuer à alléger la souffrance des femmes, faciliter leur accès aux infrastructures adaptées et faciliter l'écoulement de leurs produits.

Le projet est mis en œuvre avec l'appui d'ONU Femmes à travers le programme Agriculture Femmes et Développement Durable (AgriFed) qui couvre les 5 régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti. AgriFed vise à faciliter :

- l'accès et la sécurité foncière des femmes agricultrices,
- l'accès à l'information aux nouvelles techniques de l'Agriculture intelligente,
- l'accès aux intrants et équipements agricoles à travers un mécanisme de financement,
- l'accès aux marchés et aux renforcements de compétences.

Nous disons un grand merci à la mairie et aux autorités locales de Ségou pour leur souci constant de l'amélioration des conditions des #femmes. Avec leur appui, le courage de nos partenaires et la détermination des braves #Dames, nous avons pu procéder au lancement des travaux de construction des dites infrastructures.

Suivez-nous pour les images des réalisations.



M. Nouhoum Togo - Officiel



Les Américains ont fait démissionner un président démocratiquement élu ds les années 70 (NIXON) pour tricheries découvertes lors de son élection.

Yehia Tandina



NIAFUNKE : LE COLLECTIF DÉTERMINÉ À RETROUVER SOUMI

Ils étaient près de 2000 personnes à battre le pavé ce jour pour la libération de l'honorable Soumaila Cisse à Niafunke. La marche a pris départ à la place de l'indépendance en passant par le CSCOM pour revenir à la préfecture où un mémorandum a été remis au représentant de l'état. 2 préoccupations étaient à l'ordre du jour. La première c'est de répondre à cette question. Que signifie très bientôt ? Question adressée au préfet, au Gouverneur au 1er Ministre Ousmane Issoufi et enfin au président de la république qui l'a prononcée dans une de ses adresses à la nation.

La 2ème revendication des marcheurs est la libération sans délai de l'enfant de Banikane en captivité depuis le 25 Mars. c'est par une fatiha dirigée par l'imam de la grande mosquée de Niafunke et à la place du point de départ devant la Mairie que la marche a pris fin.



Setié Souleymane Sanogo

93 jours du rapt de Soumaila CISSÉ. Fédérons les intelligences pour sa libération



Awa Sylla

Quand la folie commence à monter personne ne peut la stopper sauf l'asile. Certains ont leurs places dans les hôpitaux.



Fousseni Koné

RM-1: une patrouille de grande envergure dans la ville de Gao

Le commandement du secteur 1 de l'opération MALIKO a repris, le mercredi 24 juin 2020, les opérations de patrouille de grande envergure hebdomadaire dans la ville de Gao. La patrouille était composée d'une section de l'Armée de Terre, de la gendarmerie, et de la police nationale.

Dirigée par le lieutenant Mohammed Lamine Cissé, l'objectif de cette mission était de fouiller les véhicules, chercher et saisir des armes et appréhender les bandits de tout acabit qui troublent la quiétude des populations.

Depuis un certain temps avec la découverte de sites d'orpillage à N'Tahaka, la cité des Askia est devenue le lieu de convergence de toutes sortes d'individus armés. Cette mission s'est soldée par la récupération de 6 véhicules non immatriculés, 7 armes à feu dont 5



PM, 1 PA et 1 fusil de chasse. Ces butins de guerre ont tous été remis à la brigade territoriale de la gendarmerie de Gao pour des fins utiles. À en croire le Commandant de Brigade de gendarmerie de Gao, le Major Mamadou Konaté, cette patrouille est un moyen sûr de contrôler le flux des véhicules et de déceler les différents nids des bandits.



Ballinu Montana

Poursuivant les échanges diplomatiques débutés la veille, le président de l'Assemblée nationale du #Mali Moussa Timbiné a reçu le 24 juin 2020 le président Pierre Buyoya, Haut représentant de l'Union africaine et chef de la Mission de l'UA pour le Mali et le #Sahel (MISAHEL).

Snaps: Ballinumontana7
#BMSCOM



Ismael Tiendrebeogo

Impact KOGLOWÉGO!

Bravo et encore bravo aux koglwéto en général et en particulier ceux de Nangrin qui ont arrêté non seulement l'assassin de la femme enceinte surnommée Kadi Nescafé, les malfrats dont nous avons évoqué dans "ATTENTION SCOOTER2" et autres! Quand c'est bon, il faut reconnaître que c'est bon et accepter que l'action de ces braves soulage les populations.

En image: Les malfrats en question

Quelques motos retirées

Quelques personnes sourire aux lèvres, car ayant retrouvé leurs mon-



tures grace à cette force locale
Et le fameux pistolet utilisé pour ôter la vie à la malheureuse Kadi
Nescafé(paix à son âme!)



Gagny Ben Salim

"Le 8 Août, 1974 à 21h01 Richard Nixon a démissionné de la présidence des USA, après avoir été élu démocratiquement" !



Presidenceci

Le Président de la République, AQuattara_PRCI préside un Conseil National de Sécurité sur la crise



sanitaire liée à la pandémie de coronavirus, ce jeudi 25 juin 2020, au Palais de la Présidence de la République.



Félicité Doubangar



Ethiopian, Royal Air Maroc, Air Sénégal, Air France ... Qui revolera quand ? « Alors que la réouverture des frontières aériennes se profile, de nombreuses incertitudes demeurent sur le retour à la normale du trafic. » via @jeune_afrique



PLANET

A base d'eau Supermont et de sucre Naturel

“On en parle !!!” : De quoi souffre IBK ?



Aujourd'hui, le temps semble être dur sinon très dur pour le président de la République, Ibrahim Boubacar Keita. Très affaibli, calme et avec un regard moins rassurant, le Chef de l'Etat n'est pas visiblement dans son assiette ces derniers temps.

Signe de vieillesse ou maladie ? Peut-être les deux ! Car, à 75 ans, dans le contexte malien et vu ses fonctions, il peut ou doit forcément devenir moins vivace. Vu son âge, il peut ou doit également pousser une barbe blanche. Tout cela est normal.

Toutefois, l'on sait aussi que depuis bientôt cinq ans, des rumeurs circulent faisant état de sa santé un peu fragile. Tout cela arrive souvent et même très souvent dans la vie d'une personnalité publique.

Mais ce qui est vrai, c'est qu'en avril 2016, il a été opéré à Paris d'une tumeur que les services de communication de la présidence d'alors avaient qualifiée de "bénigne". «... L'opération a concerné un adénome de la parathyroïde. L'adénome parathyroïdien est une tumeur non cancéreuse des glandes parathyroïdes. C'est une tumeur bénigne des glandes parathyroïdes dont le traitement fait l'objet d'une routine médicale bien maîtrisée », avaient déclaré les mêmes services de communication.

Aujourd'hui, s'agit-il toujours de tumeur bénigne ? La prudence est de mise. Ce qui est sûr, même si rien ne filtre actuellement sur ce qui arrive au président de la République, les chuchotements font croire que sa santé se dégrade. D'aucuns disent même qu'il est reparti ou qu'il sera très bientôt à Paris pour une autre visite médicale. Mais, de quoi souffre-t-il au juste ? Allez le savoir !

Ousmane BALLO

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Organisation des législatives partielles au Mali : Les raisons du refus de Timbiné !



Après le souhait de la mission de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), exprimé la semaine dernière au gouvernement concernant l'organisation de nouvelles élections législatives partielles pour les circonscriptions dont les résultats du second tour passé ont été contestés, les réactions ne se sont pas fait attendre.

Alors que plus d'une vingtaine de députés, avec à leur tête Aliou Boubacar Diallo de l'ADP-Maliba, sont favorables à la proposition de la CEDEAO, d'autres restent catégoriques et disent ne quitter l'Assemblée que suite à sa dissolution.

Parmi ces députés opposés à ces élections législatives partielles, l'on note Moussa Timbiné, président de l'Assemblée Nationale. « C'est seulement qu'en cas de décès qu'il y a des élections partielles. La Constitution dit qu'un député est élu pour cinq ans. Est-ce que vous pourrez faire démissionner ces députés ? Si un député refuse de démissionner qui va le faire démissionner ? C'est la dissolution seulement qui peut l'amener à quitter l'Assemblée », a déclaré Moussa Timbiné, député élu en Commune V du District de Bamako. Certes, en sa qualité de président, il est tout à fait normal de faire connaître sa position. Mais, cette prise de position rapide a aussi forcément des raisons.

La première : l'Honorable Moussa Timbiné dont le choix a été également contesté dans sa circonscription, veut certainement sauver son image à travers celle de l'Hémicycle. Jamais dans l'histoire du Mali, un député n'a démissionné parce qu'il a été mal élu. Accepter de partir sur ce motif, peut être une humiliation ou un mépris envers l'Assemblée nationale. La deuxième raison concerne Timbiné lui-même. Taxé de député nommé par ses détracteurs, l'actuel président de l'Assemblée a certainement peur d'assister impuissamment à son échec. Donc, ce serait une honte pour lui de quitter le perchoir pour ne plus revenir.

La troisième raison, c'est que Moussa Timbiné ne veut pas non plus perdre sa place à l'Hémicycle : le perchoir. Parce qu'il sait déjà qu'en cas de nouveaux députés élus, il va falloir, soit renouveler le bureau ou remettre carrément un nouveau bureau en place. Toutes ces deux procédures peuvent lui être fatales, car les choses peuvent toujours basculer après son départ et un autre candidat peut surgir derrière lui et avoir le soutien des collègues correctement élus. Cela, pour donner une bonne image à l'institution.

Ousmane BALLO

Distribution de l'aide alimentaire à Touba (Rép. Sénégal) : Des populations invitées à payer le transport des vivres



Le député libéral de Mbacké estime que la distribution de l'aide d'urgence à Touba est faite de manière injuste et partisane. « La majorité des personnes ciblées à Touba sont dans le camp du régime », accuse Cheikh Abdou Bara Dolly dans les colonnes de Source A. Selon lui, 'le ministre beau-frère' du président, à lui seul a « gaspillé les 69 milliards qu'on lui a confié ».

« La démarche n'est pas transparente, tout est obscur. Aucun membre de l'opposition n'a été impliqué dans les commissions de distribution dans le département de Mbacké, plus particulièrement à Touba. Mais ce sont les membres de l'Alliance pour la République et des gens malhonnêtes qui distribuent les vivres comme ils veulent », explique le député. Poursuivant, Cheikh Abdou Bara Dolly de faire dans la révélation. « Certains d'entre eux demandent aux populations de payer 100.000 FCFA, pour transporter leur quota depuis le lieu de stockage à Touba jusqu'à leur quartier. Ce qui est injuste », se désole-t-il. Par ailleurs le député demande à ce que « l'Assemblée nationale ouvre une enquête pour faire la lumière », car indique-t-il, les responsables de cela devront rendre compte.

Dr Brahim Fomba : «Ma modeste réaction à des interprétations hasardeuses de l'article 50 de la constitution»

C'est vraiment amusant de constater que d'aucuns ont fait une fixation sur l'article 50 dont il propose l'application à la moindre crise politique. Soutenir publiquement que le Président IBK peut recourir à l'article 50 y compris en procédant à la "dissolution" de la Cour constitutionnelle, me paraît tout simplement le signe évident de la méconnaissance de la portée de cette disposition constitutionnelle. Non seulement, les conditions matérielles de sa mise en œuvre font défaut (il suffit de les lire à l'article 50), mais aussi et surtout sa mise en œuvre éventuelle ne saurait donner un quelconque pouvoir de dissolution de la Cour constitutionnelle par le Président de la République. Il suffit pour le comprendre de faire simplement un peu de doctrine de la question et surtout de s'enquérir de l'expérience française de sa mise en œuvre.

COVID-19 Tombouctou : SOS hôpital un consortium de bonnes volontés



Elles sont toutes de Tombouctou : Amina Dicko, Fatouma Chabane, Fady Walet et Fatouma Harber dite Tunbutu Woy, ces jeunes dames ont été sensibles aux cris de cœur pour sauver l'hôpital de Tombouctou. Elles ont mis en place un consortium dénommé SOS HÔPITAL en fédérant toutes les actions qui œuvrent à la protection et le soulagement des malades de la COVID-19 dans cette structure sanitaire. Ainsi elles ont contribué ce jour à la vidange des fosses septiques en payant 200.000 à la Mairie de TOMBOUCTOU pour les prestations de la citerne. 10 nouveaux voyages permettront aux WC de l'hôpital de se vider de ces déchets âgés de plus de 20 ans. Merci chères sœurs, pour ce geste de portée humanitaire. Ensemble gagnons la lutte contre la COVID19.



Il faut rappeler qu'en cas d'application de l'article 50, le Président qui peut constitutionnellement dissoudre l'Assemblée nationale ne peut même plus le faire. Comment dans ces conditions pourrait-il, sous le régime de l'article 50 dissoudre une institution comme la Cour à laquelle il ne peut toucher en régime constitutionnel normal? Simple question de logique. L'Assemblée nationale comme la Cour constitutionnelle sont deux institutions indispensables à la surveillance des pouvoirs de crise de l'article 50 dont il ne faut jamais oublier l'objectif qui vise le rétablissement de la Constitution.

Dr Brahim Fomba.

Nb: je suis disposé à en faire une réflexion plus fouillée si nécessaire.

Communiqué conjoint N°001/ CEN-SYNAC-SYLTMAT

Les Comités Exécutifs Nationaux du Syndicat Autonome des Administrateurs Civils (SYNAC) et du Syndicat Libre des Travailleurs du Ministère de l'Administration Territoriale (SYLTMAT), au sortir de leur réunion conjointe extraordinaire du 22 juin 2020 portant sur les conditions sécuritaires des Représentants de l'Etat :

- Constatent une dégradation de la situation sécuritaire des représentants de l'Etat et ce malgré la déclaration du 18 juin 2018 et le communiqué conjoint n°001/CEN-SYNAC-SYLTMAT du 18 juin 2019 ;
- Informent l'opinion publique nationale que les représentants de l'Etat continuent de faire l'objet d'intimidations, de menaces de mort et d'enlèvements dans l'exercice de leur fonction;
- Condamnent les enlèvements en cours de mission des sous-préfets de Hombori, de Tilemsi, de Farako, du préfet de Gourma-Rharous, du sous-préfet central de Diré et du sous-préfet de Dangha;
- Rappellent que conformément aux dispositions des articles 73 e 74 de l'Ordonnance n°2018-0018/P-RM du 31 juillet 2018 portant statut du corps préfectoral, l'Etat à l'obligation de protéger ses représentants contre les attaques dont ils peuvent faire l'objet dans l'exercice de leur fonction ;

Au regard de l'ampleur de ces menaces et attaques ciblées contre les représentants de l'Etat et en attendant l'application des points d'accord du procès-verbal de conciliation du 26 mai 2020, les CEN-SYNAC et SYLTMAT appellent les représentants de l'Etat se sentant en insécurité, sur l'ensemble du territoire national, à rejoindre les localités sécurisées les plus proches.

Les CEN-SYNAC et SYLTMAT en appellent à la responsabilité indivi-



duelle et collective des militantes et militants face aux enlèvements. Les CEN-SYNAC et SYLTMAT réaffirment la volonté et la disponibilité de leurs militantes et militants à servir l'Etat dans un cadre de travail sécurisé.

Bamako, le 22 juin 2020.

**Pour le CEN-SYLTMAT
Olivier TRAORE**

**Pour le CEN-SYNAC
Ousmane Christian DIARRA
Médaille du Mérite National
du Corps préfectoral**



La faute mortelle de la CFR / le mot d'ordre de 2 millions de maliens dans la rue : Une grave erreur de communication pour les partisans d'IBK

Les soutiens du Président IBK, regroupés dans la Convergence des Forces Républicaines (CFR), une coalition qui se veut vecteur du message d'union et de paix du président IBK pour soutenir les institutions de la République, projettent d'organiser un meeting géant samedi. Quoi de plus normal, le droit de manifester étant garanti pour tout le monde, même si d'aucuns, dans l'entourage présidentiel, auraient souhaité voir les manifestants des 5 et 19 juin matés dans le sang ! Mais de là à vouloir mobiliser 2 millions de personnes dans la rue à Bamako, le ton est certes libre, mais le réalisme fait défaut aux partisans d'IBK qui commettent là une erreur de communication politique très grave de conséquence ! En effet, le soutien au Président de la République doit tenir des arguments et d'un bilan à défendre plutôt qu'à une simple question de nombre de personnes à mobiliser.

Et parlant de bilan, que peuvent-ils faire valoir au compte du Président IBK ? Nous pensons que c'est là où réside toute l'importance d'une action visant à soutenir un président élu pour faire face aux préoccupations et aux aspirations de son peuple. Vouloir dès lors aller chercher ailleurs les motivations des actions de millions de Maliens regroupés au sein du M5-RFP est de faire preuve de mauvaise foi, comme le font actuellement les soutiens du Président IBK !

Les responsables du CFR auraient dû se concentrer sur la symbolique de leur action plutôt que de voir les choses sous l'angle d'un défi à relever. Et quel défi à relever, quand leur mentor aura échoué sur tous les plans ! Prendre le risque de ne pas parvenir à mobiliser autant de monde



comme le fait le M5-RFP serait en fait d'exposer le Président IBK, déjà fortement fragilisé par l'absence d'un bilan à défendre...

A part une liste lugubre de scandales ayant fini par décrédibiliser le Mali dans le concert des nations ! Comme ils le disent eux-mêmes, l'heure est grave, point de place donc aux laudateurs de mauvais goût, seule compte la préservation de l'unité et de la cohésion nationale. Sur ce registre, leur action, au lieu de servir le Président de la République, le desservira plutôt, et l'expose!

Yama DIALLO

Soutien des députés à IBK / les comiques du peuple : Et ils ont encore le culot dire qu'ils sont des « élus du peuple » !

L'Assemblée Nationale du Mali a adopté, le jeudi 18 juin 2020, une Résolution sur la situation sécuritaire et sociopolitique du Mali. Dans cette Résolution, l'Assemblée Nationale, tout en apportant clairement son soutien au Président de la République, recommande au Gouvernement de prendre toutes les dispositions pour assurer la sécurité des personnes et de leurs biens et restaurer la paix sur toute l'étendue du territoire national.

Elle a saisi l'occasion pour inviter les acteurs sociopolitiques à inscrire leurs actions dans le strict respect de la Constitution et des lois de la République et à privilégier en toute circonstance la voie du dialogue pour faire face à la situation sécuritaire et sociopolitique préoccupante de notre pays.

Le ridicule ne tue plus vraiment dans ce pays : des députés, supposés être des représentants du peuple, qui apportent clairement leur soutien au Président de la République, cela frise un parjure républicain ! Mais



au-delà de tout cela, il faut juste mettre cette attitude des députés mal élus au compte de l'instinct de conservation, tous étant conscients qu'un départ forcé du Président IBK leur sera sans doute fatal.

Quand tout cela aura fini, les électeurs maliens vont certainement réfléchir par deux fois avant d'aller voter pour des gens mués par leurs seuls intérêts égoïstes. De même, il va falloir plus d'arguments aux éventuels candidats pour se faire élire... Du moins, c'est l'idéal recherché, si les 2.000 et les 3.000F n'en deviennent pas l'exception !

Yama DIALLO

FOFY[®] INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISADIO



Santé • Sécurité • Economie

violation des droits de l'homme : La MINUSMA a recensé 535 cas

Le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, dans son dernier rapport trimestriel sur la situation sécuritaire au Mali, a déploré l'augmentation des violations des droits de l'homme, en particulier au centre. La MINUSMA a recensé 535 cas de violation des droits et d'atteinte à ces droits. Ce rapport précise que les groupes armés sur l'appartenance communautaire ont été les auteurs du plus grand nombre d'atteintes aux droits de l'homme.



Le Secrétaire Général des Nations Unies a expliqué que « la situation, en matière des droits de l'homme, a continué de se détériorer, en particulier dans le centre. La MINUSMA a recensé 535 cas de violation des droits de l'homme et d'atteinte à ces droits, soit 412 de plus qu'au cours de la période précédente, dont 275 ont été le fait de groupes armés et 163 celui des forces nationales ». A cet effet, il précise que, « parmi ces violations et atteintes, on dénombre des exécutions extrajudiciaires et des assassinats (203 victimes), des disparitions forcées (53), des enlèvements (48), des cas de torture ou autres traitements cruels, inhumains ou dégradants (11), des violations du droit à l'intégrité physique et des atteintes à ce droit (97), des arrestations et détentions arbitraires (123), plusieurs cas de destruction de biens et de pillage et des cas de menace et d'intimidation.

La plupart des atteintes aux droits de l'homme ont été signalées dans la région de Mopti (241). D'autres ont été signalées à Bamako (112) et dans les régions de Gao (10), de Kayes (21), de Kidal (44), de Ménaka (31), de Ségou (25), de Sikasso (6) et de Tombouctou (45) ». À cet effet, Antonio Guterres précise que « les groupes armés fondés sur l'appartenance communautaire, qui ont continué de mener des attaques de représailles, ont été les auteurs du plus grand nombre d'atteintes aux droits de l'homme (143). Des hommes armés peuls ont perpétré au moins 23 attaques qui ont coûté la vie à 82 civils, tandis que des hommes armés dogons ont mené 7 attaques qui ont causé la mort de 26 civils. La milice Dan Nan Ambassagou a continué de recruter, de force, des civils pour renforcer ses rangs. Les forces armées maliennes ont été impliquées dans 95 cas de violation des droits de

l'homme : au moins 34 civils ont été sommairement exécutés et 53 autres ont disparu dans les régions de Mopti et de Ségou ».

Pour rappel, le 30 avril dernier, la MINUSMA a publié son rapport trimestriel sur les violations des droits de l'homme. « Depuis le début de l'année 2020 jusqu'à la fin du mois de mars, 598 cas de violation des droits de l'homme ou d'atteinte à ces droits ont été recensés, soit une augmentation de 61,21 % par rapport aux trois mois d'octobre à décembre 2019. Les forces de défense et de sécurité maliennes, dont certaines composantes opèrent sous l'égide du G5 Sahel, ont été les auteurs de 119 exécutions extrajudiciaires, 32 disparitions forcées et 116 arrestations arbitraires. Les faits se sont produits, pour la plupart, dans les régions de Mopti et de Ségou. D'autres violations auxquelles ont participé les forces armées nigériennes ont eu lieu dans la région de Ménaka ».

Il indique qu'au total « 228 violations graves à l'égard de 151 enfants ont été recensées, contre 174 violations à l'égard de 103 enfants au cours de la période précédente. Dans 88 cas, les auteurs n'ont toujours pas été identifiés ; 52 cas ont été attribués à la Plateforme des mouvements du 14 juin 2014 d'Alger, 29 à des groupes extrémistes, 23 aux Forces armées maliennes, 14 à des éléments armés dozo, 9 à des éléments armés peuls, 1 à la Coordination des mouvements de l'Azawad et 12 à d'autres parties en conflit. En tout, 29 enfants ont été tués et 16 autres blessés, parmi lesquels 13 filles. Par ailleurs, il a été établi que 89 garçons âgés de 14 à 17 ans avaient été recrutés, dont 21 par les forces armées maliennes et 52 par les groupes armés signataires dans la région de Gao ; que 14 autres l'avaient été par la Katiba du Macina dans les régions de Ségou et de Mopti et que deux autres encore l'avaient été par Dan Nan Ambassagou à Mopti. Les enfants ont été libérés et rendus à leurs familles suite à l'intervention de l'ONU ».

Bien que le Président de la République, Son Excellence Ibrahim Boubacar Keïta ait signé en mars dernier, une déclaration pour soutenir la prévention et la répression des violences sexuelles liées au conflit dans le pays, nous assistons à une augmentation de celle-ci. Il urge de prendre d'autres mesures adéquates pour mettre fin à ces hostilités.

■ Ibrahim Sanogo

Hadj : Les autorités Saoudiennes annoncent qu'il n'y aura pas de pèlerinage 2020

Les autorités Saoudiennes ont annoncé, le 22 Juin 2020, qu'aucun pèlerin de l'extérieur au Royaume d'Arabie Saoudite ne sera autorisé à effectuer le Hadj cette année. Une décision qui signifie que les pèlerins maliens ne participeront pas au Hadj 2020.

Cela prouve à suffisance les doutes que nous avons eu sur l'organisation du pèlerinage de cette année. Lorsque nous avons mis en garde nos autorités en leur adressant des correspondances, il y a quelques semaines sur la situation qui prévalait depuis bien longtemps. Nos correspondances ont été adressées au Ministre des Maliens de l'Extérieur, avec ampliation le Ministre des Affaires étrangères, l'ambassade et le consulat du Mali en Arabie Saoudite par le Conseil des Maliens d'Arabie depuis le 12 juin 2020. Malgré cela nous avons constaté avec regret la poursuite des inscriptions et paiement des frais du pèlerinage. La Direction de la Maison du Hadj continuait de faire des sorties médiatiques pour les pèlerins à s'inscrire pour le Hadj 2020. Dans une de ses sorties, il déclarait que le Hadj aura bel et bien lieu et qu'il n'a jamais été question de suspendre ou d'annuler le hadj et pour convaincre encore il déclarait que les autorités saoudiennes demandaient aux pays de continuer les inscriptions. Il rassurait les futurs pèlerins qu'il était en contact avec les autorités saoudiennes qui ont ouvert le système électronique pour délivrer le visa et que ce système est déjà ouvert à la Maison du Hadj. Toutes ces démonstrations ont été faites pour encourager les futurs pèlerins à accomplir la procédure. Nous pensons que s'il y avait des informations officielles sur le Hadj, le Mali ne serait pas le seul pays du monde musulman à recevoir celles-ci des autorités saoudiennes.

Contrairement au Mali, les autres pays ont décidé tôt d'annuler leur processus de pèlerinage tels que le Sénégal, le Royaume-Uni, l'Indonésie, l'Afrique du Sud, la Malaisie, la Thaïlande, le Brunei, le Cambodge et la France pour ne citer que ceux-ci. Nous avons constaté que les déclarations de la Maison du Hadj au Mali sont en parfaite contradiction avec celles



des autorités saoudiennes qui sont constantes depuis le début, c'est à dire ont appelé les pays à attendre leur décision avant de commencer les inscriptions des pèlerins. Sur une télévision d'Etat Saoudien Al Ekhbarya et publié dans le journal Saoudien (Saoudi gazette le 1er avril 2020), le Ministre Saoudien du Hadj et Omra, Dr Mohamed Saleh Benteen, a été clair en disant ceci : les circonstances actuelles dans un contexte de pandémie mondiale, nous avons demandé à Dieu de nous sauver et le Royaume tient à protéger la santé des musulmans et des citoyens. Nous avons demandé à nos frères musulmans de tous les pays d'attendre avant de signer leur contrat avec les opérateurs jusqu'à ce que la situation se régularise. Cet appel a été renouvelé le 05 avril par la même autorité.

Le 26 mai dernier, le Ministre Saoudien des affaires islamiques a déclaré ceci: le Hadj et la Omra qui attirent des millions de fidèles musulmans resteront suspendus jusqu'à nouvel ordre. A titre d'information, l'Arabie Saoudite ne comptait que 300 cas de contamination de covid-19 au moment où elle prenait la déci-

sion de suspension le 13 mars 2020. A la date du 23 juin, elle comptabilisait 164144 cas. Donc, cela démontre une aggravation de la situation de la pandémie. Avec toutes ces informations, la Maison du Hadj a continué sa campagne d'inscription des pèlerins. Pour quelle raison la Maison du Hadj agit ainsi et continue à propager des informations douteuses pour attirer plus de pèlerins tout en sachant que le doute plane sur le pèlerinage de 2020 ? Nous pensons que la direction de la Maison de Hadj ne peut pas officialiser de telle décision sans avoir l'accord préalable du département de tutelle. C'est pour cela que nos correspondances de mise en garde sont restées sans effet. Avec cette décision Saoudienne, on risque de mettre les pèlerins maliens inscrits sur la liste de l'année prochaine (2021), pour ne pas avoir à les rembourser. Une situation qui risque d'aggraver les tensions sociales à la crise multidimensionnelle au Mali.

■ **Papa Amadou Mariko**
(Arabie Saoudite)

Agence pour la promotion de l'emploi des Jeunes à Kayes : Lancement de la remise de kits EJOM pour un coût total de 797,7 millions FCFA



Le Directeur Général de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) effectue depuis ce mardi, 23 juin, une mission de terrain dans la région de Kayes. La délégation de M. Yaya DAO comprend notamment deux administrateurs de l'APEJ (Mme Nanamoye Haidara du Ministère de l'Administration territoriale (Conseillère technique) et M. Idrissa Diallo du Ministère de l'Agriculture (Coordinateur de la Cellule de promotion de

l'entreprenariat agricole) et plusieurs collaborateurs dont Mohamed SACKO (Conseiller) et M. Casimir SANGALA (Chef CICOM). Ce mercredi matin, la délégation a été reçue en audience par le Gouverneur de la région de Kayes avec qui il a été question des activités de l'agence dans la Région dans un contexte de tarissement des ressources consécutif au gel de la taxe emploi jeune. Le Contrôleur général Mahamadou Z. SIDIBE s'est dit très sa-

tisfait des activités de l'APEJ dans la Région au profit des jeunes.

Après le Gouvernorat, la délégation a pris part à la cérémonie de remise de 50 kits aux 50 promoteurs de la région dans le cadre du projet Emploi des Jeunes pour créer des opportunités ici au Mali (EJOM). Cette année, la Région de Kayes compte 632 bénéficiaires dans le cadre de ce projet dont 124 pour le compte de l'APEJ (soit 74 pour le secteur agroalimentaire et 50 en artisanat utilitaire). Au cours de cette cérémonie, le représentant du Maire s'est montré particulièrement émerveillé par l'implication de l'APEJ dans l'ensemble des activités de la collectivité à travers l'accompagnement des jeunes.

Dans son intervention, le Directeur Général a souligné que la remise des kits est un acquis important du projet EJOM lancé en 2017 sur initiative du Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle et de l'Union Européenne. Les secteurs couverts sont l'horticulture, la gestion de déchets, l'agroalimentaire et l'artisanat utilitaire dans les régions de Kayes, Koulikoro, Gao et le District de Bamako. Sa mise en œuvre qui touchera spécifiquement 8 620 bénéficiaires directs est confiée par l'UE à la SNV, l'APEJ, ICCO et Waste. La remise des premiers kits de la région de Kayes représente ainsi le démarrage de cette opération pour un coût total de plus de 797 millions FCFA.

Pour sa part, le conseiller aux affaires économiques et financières du Gouverneur, M. Adama Assagaidou MAIGA, a fait un survol des grandes réalisations de l'APEJ dans la Région avec plus de 2 000 jeunes renforcés, plus de 700 formés en CREE et GERME, plus de 2 000 jeunes sensibilisés sur l'esprit d'entreprise et près de 300 entreprises financées.

Après les remises symboliques, certains anciens promoteurs ont partagé leurs parcours avec l'auditoire afin de magnifier et vanter les mérites de l'entreprenariat.

Après cette cérémonie, la délégation a rendu des visites de courtoisie au Conseil régional et à la Mairie avant de visiter certaines réalisations comme le Fastfood Diallo de Diallo Kadyatou, le restaurant ALMADY de Amadou Bah et le restaurant Papi chez Fatoumata Koumba Sissoko. Ces entreprises ont permis de créer 17 emplois locaux directs.

■ CICOM APEJ

Journée internationale des veuves : Un combat de longue haleine pour la dignité

Le 23 juin de chaque année est dédié aux veuves. La perte d'un conjoint est un événement dévastateur. Pour de nombreuses femmes dans le monde, en particulier dans les pays en développement, cette perte est amplifiée par un combat de longue haleine pour subvenir à leurs besoins fondamentaux, pour faire respecter leurs droits humains et leur dignité.

Afin de porter l'attention de la communauté internationale sur la marginalisation des veuves et ses enjeux, l'Assemblée générale des Nations-unies a proclamé le 23 juin Journée internationale des Veuves, à travers

l'adoption de sa résolution A/RES/65/189 du 21 décembre 2010. Ces informations ressortent d'un communiqué rendu public hier par les Nations Unies à l'occasion de cette commémoration.

Selon le document, cette journée est l'occasion d'agir et de faire en sorte que les droits et la situation des veuves soient reconnus. Il s'agit notamment de leur fournir des informations sur l'accès à une part équitable de leur patrimoine, de leurs terres et de leurs ressources productives ; une pension et une protection sociale qui ne sont pas basées uniquement sur l'état matrimonial ; un travail

décent et un salaire égal ; ainsi que des possibilités d'éducation et de formation.

Donner aux veuves les moyens de subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leur famille permet de lutter contre la stigmatisation sociale, qui provoque l'exclusion et des pratiques discriminatoires ou préjudiciables.

Au niveau du droit international, peut-on lire dans le même communiqué, les droits des veuves sont indirectement garantis par la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention relative aux droits de l'enfant. Ajoutant que lorsqu'une législation nationale spécifique existe pour protéger leurs droits, la faiblesse du système judiciaire de nombreux États compromet la manière dont ils sont défendus en pratique. Il arrive que la discrimination de la part même des spécialistes des questions judiciaires décourage les veuves, qui abandonnent le recours à la justice pour obtenir réparation.

Pour faire face à ces violations, exhorte la source, des programmes et des politiques d'élimination de la violence à l'égard des veuves et de leurs enfants doivent être mis en place, ainsi que l'offre d'un soutien supplémentaire qui permettrait notamment aux enfants de continuer leur éducation, brisant ainsi le cycle intergénérationnel de la pauvreté.

L'autonomisation des veuves, informe le texte, grâce à un accès aux soins de santé, à l'éducation, à un emploi décent et à la prise de décision au sein de la société leur permettrait de vivre à l'abri du besoin. Aussi, l'amélioration de leur condition entraînerait finalement une réduction des inégalités et de la pauvreté, accélérant la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Par ailleurs, dans les situations post-conflits, les veuves devraient être invitées à participer pleinement aux processus de consolidation de la paix et de réconciliation afin de s'assurer qu'elles puissent contribuer à une paix et une sécurité durables.

En outre, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, conclut le texte, les veuves ne doivent pas être exclues de notre travail qui visera à « reconstruire en mieux ». Faisons en sorte que notre relèvement donne la priorité à leurs besoins uniques et aide les sociétés à être plus inclusives, résilientes et égales pour tous!

■ S. SIDIBÉ



Attaques contre les FAMa : Comme, un non-événement !

Au départ à l'origine d'un choc national à cause de leur caractère barbare qui témoigne de la lâcheté des actes commis, les tueries en masse contre nos forces armées et de sécurité sont devenues comme un non-événement. Alors que le pays était en deuil national de trois jours la semaine dernière, suite à la récente attaque subie par l'armée malienne dans la zone de Diabali, à Bamako comme dans plusieurs autres régions du pays, des populations sont vite passées à autre chose comme si de rien n'était. Pourtant, il fallait seulement faire un tour dans les camps militaires pour savoir à quel point les familles étaient endeuillées par cette énième attaque subie par l'armée malienne. Depuis le fiasco de 2012, les années passent et se ressemblent toujours, plus particulièrement sur le plan sécuritaire. De la fin du premier quinquennat du président, Ibrahim Boubacar Keita, à nos jours, l'armée malienne a toujours enregistré des pertes énormes en termes de vies humaines et de matériels. Pas plus tard que la semaine dernière, soit le 17 juin 2020, une nouvelle attaque terroriste

a visé nos FAMa qui exerçaient leurs missions de défense de la République. C'est une attaque qui a fait un bilan officiel de 23 soldats tués, de nombreux blessés et d'autres disparus. Selon des sources militaires, ladite attaque a été menée par des groupes terroristes sous le commandement de Ba Ag Moussa dit Bamoussa, considéré comme un proche de Iyad Ag Ghali, chef Groupe de Soutien à l'Islam aux Musulmans (GSIM), la principale alliance jihadiste du Sahel liée à Al-Qaïda.

« J'ai failli verser des larmes lorsque je me suis rendu au camp de garde le jeudi (18 juin 2020) dernier pour une commission. J'ai vu des familles en deuil. Des femmes et des enfants en sanglot suite à cette tragique attaque. C'était vraiment pénible », a témoigné Baba Ould, un riverain dudit camp.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets !

Diabali n'est donc qu'une attaque de plus pour l'armée malienne, qui se fait chaque fois tristement surprendre par les assaillants. L'on se

souvent encore comme si c'était hier de l'attaque des camps militaires de Mondoro et de Boulkessi par des groupes jihadistes dans la région de Mopti, près de la frontière avec le Burkina-Faso. C'était dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre 2019. Quarante (40) soldats ont été tués dans ces deux attaques, selon un bilan officiel. Par contre, le GSIM, dirigé par Iyad Ag Ghali, et qui a revendiqué l'attaque, a affirmé avoir tué 85 militaires.

Au regard de ces faits, l'on se rend compte qu'aucune leçon n'a été tirée par les autorités de ces différentes attaques lâches et meurtrières. Car un mois après cette double attaque, les Forces armées maliennes ont de nouveau subi de lourdes pertes au cours d'un assaut lancé contre le camp militaire d'In Delimane, situé non loin de la frontière avec le Niger, dans la région de Ménaka. Le 1er novembre 2019, les autorités ont annoncé la mort de 53 soldats et un civil suite à ladite attaque.

Dans les camps militaires comme au sein de la société civile, les Maliens se sentent aujourd'hui consternés par cet état de fait à travers lequel l'on assiste impuissamment aux massacres des militaires et des civils.

■ Amadou Basso



Péril sur la culture du coton au Mali : Les paysans trahis par la CMDT !



En tant que partenaire stratégique et conseillère de premier rang, la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT), en demandant aux paysans de cultiver le coton sachant que le prix de vente et celui des intrants ne leur permettent pas de s'en sortir, montre son intention de se sauver seule. Donc, une trahison envers ceux-là pour qui et grâce à qui elle existe. Sans cotonculteurs, pas de coton ; sans coton, pas de CMDT. Mais sans la CMDT, les cotonculteurs pourraient bel et bien demeurer. Avec comme missions principales : le conseil agricole auprès des producteurs de coton ; la commercialisation primaire du coton graine ; le transport et l'égrenage du coton graine, la CMDT est devenue une structure qui ne se soucie que de la commercialisation et de la vente de la graine et de la fibre de coton à l'intérieur et à l'extérieur du pays. La rentabilité pour les producteurs n'est plus l'affaire des premiers responsables de ladite compagnie. Pour la campagne 2020-2021, alors que les prévisions portent sur 800 mille tonnes de coton graine, les responsables de la CMDT

choisissent de fermer les yeux sur les inquiétudes des producteurs. Il s'agit de l'augmentation des intrants et la baisse du prix du coton par rapport à celui de l'année dernière (soit 250 F CFA le Kilo contre 275 F CFA). L'attitude de cette structure (CMDT) spécialisée dans le domaine et qui devrait jouer l'intermédiaire entre les paysans et le gouvernement en expliquant objectivement les difficultés de l'heure dans la culture du coton, est devenue plutôt le porte-parole du gouvernement auprès desdits paysans.

Des paysans s'affranchissent !

Dans des zones de production, les paysans commencent à se faire entendre. Même si dans certaines localités les avis restent divers : « On le cultive ! » ; « On ne le cultive pas à 250 FCFA le Kilo », force est de reconnaître que les choses ne sont plus comme avant. Une situation qui obligera visiblement la CMDT à changer de politique.

Joint par téléphone, Bakary Ballo, cotonculteur à N'Gana dans la Commune rurale de Ki-

gnan, cercle de Sikasso, témoigne : « Il est inadmissible que les prix des intrants augmentent de plus de 7 500 F CFA et que le prix de vente du coton baisse. Cela est contradictoire en matière de commerce. Les gens oublient que les cotonculteurs sont aussi des commerçants. Ils cultivent le coton ; ils utilisent les herbicides, les insecticides et les engrais. Tous les intrants sont soit achetés ou pris à crédit. Donc après la campagne, les paysans sont tenus de rembourser les créanciers et ils prétendent à des bénéfices pour pouvoir subvenir aux besoins de la famille. C'est la seule manière pour les cotonculteurs de s'en sortir. A quoi bon de faire un commerce qui n'apporte pas de bénéfices ? »

Ainsi, les cotonculteurs deviennent de plus en plus unanimes que le prix du coton doit être fixé en tenant compte de ceux des intrants. « C'est le seul moyen de garantir une porte de sortie aux paysans. Parce que l'on a l'impression que les paysans sont les seuls perdants dans cette histoire. Lorsque nous bénéficions de mauvaises graines de coton, ou lorsqu'il y a une mauvaise saison, les autorités ne reviennent jamais sur les prix des intrants. Parce que la CMDT et les autres services nationaux concernés ne veulent pas la perte. Donc, les paysans se trouvent abandonnés à leurs sorts. Nous ne voulons pas continuer à vivre la même situation chaque année. Les choses doivent maintenant changer. Normalement, la CMDT devrait défendre notre cause auprès du gouvernement. Malheureusement, c'est le contraire aujourd'hui. Parce qu'elle nous a abandonnés au profit des autorités », a-t-il ajouté.

Déjà au cours d'une rencontre la semaine dernière à l'Assemblée nationale, Djiguiba dit Anfa Coulibaly, président de la Confédération des sociétés coopératives de producteurs de coton du Mali (CSCPC), a sollicité le maintien du prix de l'année dernière qui était de 275 F CFA et 11.000 F CFA pour le sac d'engrais.

A la même rencontre, Sanoussi Bouya Sylla, vice-président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), a ajouté que les producteurs ne s'en sortiront que si le prix du coton est fixé à 275 FCFA. Pour l'heure, les choses restent bloquées. Au même moment, la période propice pour la culture du coton tend vers sa fin.

■ **N'Golo**



Crise politique : Qui pour sauver le roi acculé ?

Ses jours à la tête de l'Etat malien sont-ils comptés ? Il faut être dans les secrets de Dieu pour donner une réponse affirmative à cette interrogation. Mais, à l'évidence, le président de la République vit des moments très difficiles, qu'il n'aurait jamais imaginé pouvoir vivre un instant dans ce pays, même dans un songe.

Est-elle partie de rien ? Non ! La crise à laquelle le Mali est buté est antérieure à l'avènement de l'actuel président de la République, du moins, dans ses premiers développements. En ce qu'elle se résumait à une crise sécuritaire qui écumait la partie septentrionale de notre pays.

C'est d'ailleurs l'une des raisons fondamentales qui a poussé une partie des Maliens à se battre pour le faire élire premier Magistrat et donc lui confier les destinées de notre pays. Car, convaincus, ces Maliens, qu'il n'y avait guère meilleur homme au Mali à même d'assumer une telle charge.

Les Maliens ne tarderont pas à regretter ce choix. En l'espace d'un trimestre ou peut-être plus, à la tête de l'Etat, Ibrahim Boubacar Kéïta, c'est lui dont on parle, va trahir la confiance des Maliens. Au gré de scandales financiers, à commencer par l'achat de son avion personnel, de tâtonnements, de pilotages à vue. Quand l'armée perdait encore du terrain au nord, avant que le centre du pays ne s'embrace à son tour.

À croire que la fatalité a décidé de ne lui faire aucun cadeau, à IBK, celui-là même qui assurait ses compatriotes de ses aptitudes surnaturelles à résoudre leurs problèmes en clin d'œil, à tout le moins, en un claquement de doigts.

De façon schématique et peut-être réductrice, il sera réélu dans ces conditions, au moyen d'un tripatouillage des résultats de l'élection présidentielle. Son infortune se poursuivra et s'écrira de belle manière pendant les deux premières années de son deuxième bail avec ses

compatriotes.

Jusqu'à ce jour fatidique ou décisif (c'est selon) du 05 juin 2020, où une partie des Maliens a décidé de se faire entendre. Après un rassemblement, justement un 05 juin, un mouvement du même nom est né, qui va se donner cette autre dénomination : Rassemblement des Forces patriotiques. Depuis, Ibrahim Boubacar Kéïta vit des heures difficiles et sombres.

Au point qu'il s'est précipité, et surtout hâsardé, à faire des propositions de sortie de crise. Il a ainsi ordonné l'application de l'article 39, pour contenter les enseignants qui étaient en grève depuis six mois ; et il a fait une offre de gouvernement d'union nationale. Laquelle demeure, pour l'instant, sans preneur.

Et depuis, il est retombé dans sa torpeur malade. Cherche-t-il à avoir ses opposants à l'usure ? Est-il abandonné par ses partisans ? Va-t-il le pouvoir se tirer d'affaire cette fois-ci ? Bien d'autres questions tourmentent les Maliens.

En tentant de répondre à certaines d'entre elles, on pourrait postuler que le président de la République tente de gagner du temps. Avec l'espoir de pouvoir attendre ses compatriotes les plus émotifs. Puisqu'il est coutumier du fait de se faire passer pour la victime afin de bénéficier de la sympathie, de la mansuétude du Malien naturellement compatissant.

En tout cas, il semble très peu aidé par ses partisans qui, il faut le dire, n'ont pas le beau rôle dans leur volonté de lui sauver la mise. Ces derniers, il y a quelques jours, essaient de sortir la tête de l'eau, et tentent de tenir la dragée haute à ceux qui demandent la démission du président de la République.

Oui, il pourrait bien se sortir d'affaire, mais, probablement, très affaibli. Et, ce qui est sûr, Ibrahim Boubacar Kéïta a été malmené comme jamais, trébuché comme jamais. On le lui concède volontiers à l'un de ceux qui gardent une dent contre lui : « Jamais PR (Président de la République) n'aura été ramené à ce niveau de contestation. Se prendre pour le centre du monde, penser être au-dessus du peuple dont on est issu, pervertir l'évidence de la fonction qui impose l'intérêt général avant tout... vous installent dans un trou sans fin », estime Me Mamadou Ismaïla Konaté.

■ **Dioncounda Samaké**

Coopération : Le Mali victime collatérale de la rivalité Algéro-Marocaine ?

Le gouvernement, à travers le Commissariat à la Sécurité Alimentaire, a décidé de donner prioritairement les 90 tonnes de denrées alimentaires mises à la disposition de notre par l'Algérie dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 aux régions de Tombouctou et du centre. Pour rappel, l'Algérie a fait un don en faveur du peuple malien, composé de 90 tonnes de denrées alimentaires et de produits de protection contre la propagation de la Covid-19 ainsi que d'appareils de respiration artificielle...

Un geste de notre grand voisin qui aura suscité la réaction du roi du Maroc qui a ordonné l'envoi d'aides médicales en faveur de 15 pays du continent, des voisins immédiats du Mali, mais sans notre pays. Les 15 pays africains bénéficiaires de la solidarité du roi du Maroc sont : le Burkina Faso, le Cameroun, les Comores, le Congo, l'Eswatini, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Malawi, la Mauritanie, le Niger, la République Démocratique du Congo, le Sénégal, la Tanzanie, le Tchad et la Zambie. On y compte cinq pays limitrophes du Mali !

Ce soutien, commente-t-on au niveau du Ministère des Affaires étrangères du Maroc, vise à fournir du matériel médical préventif, afin d'accompagner ces 15 pays africains dans leurs efforts de lutte contre la pandémie du Covid-19. Le matériel en question est composé de 8 millions de masques, 900.000 visières, 600.000 charlottes, 60.000 blouses, 30.000 litres de gel hydroalcoolique, ainsi que 75.000 boîtes de chloroquine et 15.000 boîtes d'Azithromycine.

Ces produits et équipements de protection apportés à ces pays africains sont fabriqués au Maroc par des entreprises marocaines, et sont conformes aux normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), souligne la diplomatie marocaine. A travers cette nouvelle initiative africaine, le Maroc affirme ainsi une nouvelle fois sa volonté de contribuer activement aux efforts du continent dans la lutte contre la pandémie du coronavirus et la création d'une

plate-forme d'entraide africaine.

Une action de solidarité qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative lancée par le Roi, le 13 avril 2020, en tant que démarche pragmatique et orientée vers l'action, destinée aux pays du reste du continent permettant un partage d'expériences et de bonnes pratiques et visant à établir un cadre opérationnel afin d'accompagner leurs efforts dans les différentes phases de gestion de la pandémie. Il urge donc que le Mali revienne dans le concert des nations !

Notre pays est-il devenu aujourd'hui une victime collatérale de la rivalité entre le Maroc et l'Algérie à cause du Sahara Occidental ? Question pertinente, au regard du froid glacial qui s'est instauré entre le Mali et le Maroc depuis 2014 ! On se souvient en effet de la visite

du roi au Mali en février 2014, une visite couronnée par la signature de plusieurs engagements entre les deux pays au triple plan économique, politique et social. Mais depuis, tout semble se dérouler au ralenti entre les deux pays.

Selon certaines sources, les frustrations nées des tractations des négociations d'Alger ayant abouti à l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali aurait quelque chose à voir dans cela. En effet, c'est seulement deux mois après la visite du roi du Maroc au Mali que le Président IBK a engagé les négociations avec les rebelles de Kidal suite au fiasco né de la visite de son Premier ministre de l'époque (Moussa Mara) dans cette ville, alors que le souverain marocain avait nourri le souhait de voir cela se dérouler chez lui au Maroc.

Un retournement de situation qui aurait amené le roi à revoir ses ambitions à la baisse quant à un possible ralliement du Mali à sa cause pour ce qui concerne la question du Sahara Occidental. Mais de là à imaginer que cela pouvait priver notre pays de toute aide venant du Maroc, voilà un pas que beaucoup n'avaient pas encore franchi !

■ Yama DIALLO



L'imam DICKO : Rentrez à la maison

Flash-back sur le 19 juin. C'était bien la première fois que nous avons vu l'imam Mahmoud DICKO en difficulté. Il lui était plus facile de dire à son auditoire : « on va à Koulouba déloger son locataire ». Au lieu de cela, il leur a dit : « Rentrer chez vous », les yeux mouillés. Oh, que ce fût lent, difficile à dire !

Mais il le fallait ! Mahmoud DICKO est l'un des hommes les plus intelligents, les plus stratèges et les plus méticuleux en technique de combat. Aussi, n'est-il jamais en difficulté quand il passe à l'offensive. C'est un joueur des échecs russes qui calcule son dixième coup avant de pousser le premier pion. Son plan de combat et sa boussole sont ancrés dans sa tête ; il n'a pas besoin d'aide-mémoire, de papier. Et son auditoire lui est acquis et docile comme les touches de piano d'un virtuose.

Et pourtant, ce 19 juin Place de l'indépendance au meeting (le deuxième) du Mouvement du 5 Juin - Ressemblent des forces patriotiques (M5-RFP), l'imam a connu la difficulté. Non pas en face de son adversaire, qu'il a su brocarder à hauteur de souhait, mais, en face de cette foule sans nombre qui était accrochée à ses lèvres et était prête à réagir au quart de tour selon le mot d'ordre qu'il allait leur donner.

Cette foule immense avait une attente précise et une préférence certaine. Peut-être les manifestants avaient été préparés et conditionnés pour cela. En fait, depuis fin 2018, beaucoup espéraient entendre le Fatwa suivant de la bouche de l'imam : « Marchez sur Koulouba et ramenez-le-moi son locataire ».

C'est ainsi qu'un protestataire confiera à la presse, le vendredi 19, qu'il était venu au meeting avec le désir de donner sa vie en sacrifice pour libérer le pays de ce pouvoir. « On sacrifie les moutons pour les causes, expliqua-t-il, moi j'ai dit adieu en quittant la maison. Je ne voulais plus y revenir. Je voulais être un martyr pour le Mali ».

Donner une bonne image du pays face au monde

En échos de cet homme qui comprenait l'appel de l'imam de rentrer à la maison sans rien

casser, une dame eut la même réaction : « On doit suivre les instructions des leaders qu'on s'est choisis. Sinon, nous les femmes nous étions venues nous placer aux premiers rangs pour montrer aux hommes qu'ils pouvaient nous faire confiance [pour affronter IBK et le faire descendre de Koulouba] ».

C'est donc en face d'un monde résolu, sans peur et sans le moindre hésitation pour le sacrifice suprême, un monde à qui il avait refusé à deux reprises de donner le feu vert pour passer à l'offensive et enfin un monde bafoué qui aspire à ramener sa dignité au prix du sang que l'imam devait signifier que cette fois-ci encore, le moment n'était pas venu. Qu'il fallait encore retourner à la maison sans rien casser. Question d'image.

Oui, l'imam a longuement tourné autour du pot avant de préconiser le retour à la maison sans passer par la case Koulouba. Il a longuement préparé son salto arrière de sortie tout en mesurant tout le risque personnel qu'il prenait en « sauvant encore le régime IBK » (c'est ainsi que certains vont comprendre la chose). Avec toutes les implications que cela ne manquera pas d'induire sur son leadership personnel.

« J'ai une proposition à vous faire... »

On peut peut-être croire que l'imam s'était mis en difficulté en se singularisant, hier, au sein de la Troïka (EMK-FSD-Cmas) puis, aujourd'hui, au sein du M5 en mettant sa personne trop en avant. C'est bien lui qui avait dit : « J'ai une proposition à vous faire... ».

Et il avait proposé l'idée de charger des émissaires pour aller remettre à IBK la lettre qui l'invitait à démissionner. Mais la route de Koulouba leur fut barrée et ils avaient été obligés de retourner par la Mairie du District et le monument de l'hippopotame. Peut-être que si l'idée était venue du M5, cela n'aurait pas mis



autant sa personne en difficulté.

DICKO a donc assumé le refus de IBK de recevoir la lettre qui l'invitait à démissionner. Un refus assorti de la manière désobligeante qui fait que dialoguer n'est certainement plus envisageable : on dialogue quand il y a du respect et du fairplay. IBK avait offensé ses émissaires.

Mais au lieu d'en prendre ombrage et de le pousser à la faute, il expliquera à son auditoire proche et lointain que les maliens avaient une image à défendre. Et qu'il ne fallait pas donner raison à certains. Les représentants de la communauté internationale étaient dans nos murs et il ne fallait pas mettre du grain à moudre dans leur moulin. Il fallait rentrer à la maison dans le calme.

« Ma vocation est de diriger la prière »

DICKO a envoyé un autre message à la communauté internationale présente à Bamako pour les rassurer : « Ma vocation est de diriger la prière. Cela fait 40 ans que je suis imam. Diriger la prière, je ne sais faire que ça ». Il ne demande donc pas à IBK de démissionner pour prendre sa place, le pouvoir ne l'intéresse pas.

Des remords quelque part ? Un sentiment de culpabilité aussi ? En effet, en 2013, c'est lui qui avait fait élire IBK (si on nous permet ce raccourci). Lors du meeting du 5 juin déjà, l'imam avait demandé pardon aux maliens trois fois de suite pour son rôle dans l'élection de IBK.

Le 19, l'imam est revenu à la même faute avouée pour demander pardon en s'auto-flagellant encore plus durement. En effet, il a admis que : « C'est nous qui avons transformé les mosquées en QG de campagne pour faire élire IBK... ».

De ce qui précède, il est peut-être permis de croire que, quelque part aussi, l'imam a voulu soulager sa conscience ?

■ Amadou TALL

Après les meetings du 5 et du 19 juin 2020 : Le Mali dans un tournant qui fait rêver le peuple

Après les Meetings historiques du 5 et du 19 juin 2020, IBK a perdu son latin, le nord (complètement abasourdi) et surtout sa belle assurance. Le Mali amorce un nouveau virage et plus rien ne sera pareil depuis 2013.

Quelque soit l'épilogue de la dynamique amorcée depuis le 5 juin 2020, plus rien ne sera pareil depuis l'élection du colosse IBK en 2013. Cette année là, les maliens ont élu, comme Président de la République et avec plébiscite, un éléphant qui à tout écrasé sur son passage : le candidat du RPM, Ibrahim Boubacar KEITA dit IBK. Ils iront jusqu'à le gratifier d'une majorité conséquente à l'Assemblée nationale du Mali. Du coup, ils lui ont donné, à lui et à son clan, une domination insolente sur la vie politique, économique et financière du pays.

Mais, une fois à Koulouba, IBK avait dit aux maliens : je n'ai pas de gâteaux à partager. Il disait vrai. Même si les maliens se sont mépris sur le sens profond de cette déclaration. Les

maliens, en ces temps là, avaient pour celui qu'ils gratifiaient du titre glorieux de Kankeletigui les yeux de Chimène. Ils avaient en lui une confiance aveugle et absolue. Et tous les propos creux et pompeux qu'il leur tenait étaient bus comme le petit lait.

Ainsi, le « Je n'ai pas de gâteaux à partager » a été très bien reçu dans les chaumières qui l'ont interprété selon leur foi en un avenir radieux avec « l'homme à poigne qui va nous ramener le nord » et le paradis sur terre. Tous et toutes allaient recevoir en fonction du mérite et dans la « justice sociale ». Donc, pas de petits fours à partager voulait dire, selon leur interprétation, qu'il n'y aurait pas de favoritisme.

C'est comme cela que les maliens ont inter-

prété la sentence. Le « Ma famille d'abord » n'avait pas encore percé sous « Le Mali d'abord » pour l'effacer totalement. Mais il n'allait pas tarder.

Le Roi est vite nu et honni

Il ne faut pas oublier de faire le parallèle entre l'objective détérioration rapide et générale de toutes les situations au Mali avec l'érosion lente mais inexorable de la confiance des maliens au régime IBK. Cela a démarré très vite et dès 2013 avec le scandale des achats militaires où tous ont découvert des détournements effarants qui remontent directement au Palais de Koulouba. Et c'est un chapelet de malversations qui va suivre.

Pendant qu'ils étaient estomaqués par le prix d'une paire de chaussettes militaire, les maliens avaient appris que monsieur « Petits gâteaux » s'était acheté un autre avion présidentiel avec l'argent de la République. Sachant qu'il existait déjà un avion de commandement en bon état de fonctionnement. Mais, « Le Bourgeois » voulait du luxe.

Les malversations vont continuer tous azimuts et le Mali devient la propriété privée d'un clan fermé qui lance des miettes à ceux qui voudraient venir ostentatoirement leur faire la cour-





bette et accepter le rôle de larbin. Les textes sont violés et la Justice, jusqu'à la Cour constitutionnelle, mise au pas. L'insécurité devient proverbiale et l'école est répudiée. Le Mali devient la risée du monde.

Les maliens ont-ils accepté cette situation ? Non. Des hommes et des femmes organisés se sont levés contre cette évolution apocalyptique : Antè A Baana, FSD, Anw ko Mali dron, Mahmoud DICKO, la CMAS, certains acteurs politiques et on en oublie. Et enfin aujourd'hui, le Mouvement du 5 juin – Rassemblement des forces patriotiques ou M5-RFP ; lui-même issu de la Troïka EMK – FSD – Cmas.

Pas de coup d'État, mais une démission consentie

C'est à partir du 5 juin 2020 et le Meeting fondateur que cette Troïka (lancée le 14 mai 2020) se mue en M5-RFD. Pour devenir le creuset de toutes les luttes menées et la matrice de cette lueur d'espoir que plus personne n'espérait plus apercevoir. Le désespoir, le défaitisme et la résignation, devenus le lot des majorités reléguées dans la fausse à gueux, s'éclipsent. IBK avait vaincu le Mali et posé la tête fière-

ment levée au ciel et le pied sur le cou de sa victime.

Mais le Mali relève désormais la tête. Notamment contre ce Dialogue National Inclusif qui a accouché des législatives de tous les malheurs. La goutte d'eau qui fera déborder le vase.

Le peuple sortit donc le 5 puis le 19 juin pour leur dire : nous sommes avec vous pour changer cette situation inacceptable. Nous ne voulons pas de coup d'État, nous voulons que IBK tire les conclusions de son échec patent et s'écarte de lui-même pour laisser le pays sortir du gouffre duquel il a été incapable de le sortir.

Au pire des moments pour le colosse au pied d'argile

IBK, le colosse de Koulouba, passe de l'excès de confiance méprisant à la stupéfaction affligeante. Son régime s'avère nu et le torrent du changement M5-RFP grossit à vue d'œil. Il est si acculé que, tel un boxeur écroulé dans son coin, c'est la communauté internationale qui se mobilise pour venir à son secours. Quatre heures seulement après la démonstra-

tion du 5 juin, il lança un SOS pathétique sous la plume de son ministre en charge de la Communication pour proposer un dialogue.

L'arrivée de la mission ministérielle de la CE-DEAO n'a pas servi grand-chose puisque la déclaration qu'elle a publiée était rejetée même par les partisans de IBK. Mais, c'est un dialogue, le Dialogue National Inclusif, qui a précipité le pays dans ce gouffre !

IBK était si KO après le 5 juin qu'il avait oublié qu'après les législatives, il devait recevoir la démission de son gouvernement, nommer un nouveau PM et former un nouvel attelage gouvernemental. Il avait oublié. Il a fallu le lui signaler. Il a donc reçu la démission de son PM qu'il a aussitôt reconduit. Le tout dans des conditions ubuesques et en attendant de voir venir les choses. IBK ne sait plus où il en est. Il sait très bien aussi que ses protecteurs de la communauté internationale sont versatiles. Ils ont pour devise : « On achève bien les chevaux défaillants ».

Affaire à suivre

■ **Amadou TALL**

DR ALY TOUNKARA, Sociologue : « Il faut associer ce mouvement du 5 juin dans le choix du premier ministre consensuel »

La situation socio-politique de notre pays devient de plus en plus inquiétante, avec des avalanches contre le régime en place. Pour décrire la tension qui a atteint son paroxysme, Dr Aly Tounkara, directeur du Centre des études sécuritaires et stratégiques au Sahel, fait une analyse et une proposition sans complaisance de la question qui taraude les esprits.



Pour le Sociologue, Dr Aly Tounkara, le mouvement du 5 juin a une seule finalité recherchée qui est la démission du Président Ibrahim Boubacar Keita. Le mouvement du 5 juin reproche au Président Keita d'échouer dans ses fonctions qu'on pourrait qualifier de régaliennes, notamment : l'éducation, la santé, la sécurité en passant par la justice. « Vous n'êtes pas sans savoir que le Mali connaît des grèves intempestives depuis la venue du Président Keita. Dans le même temps, certains proches du quinquennat du Président Keita ont été soupçonnés de malversations finan-

cières, lesquels n'ont pas été inquiétés par des poursuites judiciaires. Ce sont ces tares qui sont, entre autres, mises en évidence par le mouvement du 5 juin qui n'a qu'une seule finalité recherchée qui est le départ du Président Keita et de son régime. On entend par régime l'Assemblée nationale, la Cour constitutionnelle, toutes les institutions de la République. N'oublions pas quand même que ces tensions sont nées à la suite de la proclamation des résultats définitifs du scrutin législatif par la Cour constitutionnelle », a-t-il déclaré.

Les risques qui planent !

Aussi, s'agissant des risques, il a une vision critique. A l'en croire, concrètement, lorsqu'on va s'acheminer vers le départ forcé ou en tout cas obligé du Président de la République, on risque naturellement d'assister à un Mali encore plus déboussolé, à un Mali plus fragilisé tant par l'offre sécuritaire que par l'offre politique. « Vous n'êtes pas sans savoir que dans les régions du nord du Mali, nous avons quand même des séparatistes qui ont, certes, signé un accord avec le Mali. Mais lequel accord peine à être appliqué. Donc un tel départ prématuré du Président pourrait amener le Mali à assister à ses propres funérailles en termes de dignité, en terme même d'intégrité. Les risques sont tout à fait imminents que l'intégrité soit remise en cause avec un tel départ forcé du Président de la République », a-t-il précisé.

Les pistes de solutions

Malgré tout, après analyse méthodique, il a proposé une piste à explorer pour une sortie de crise. Il affirme, en toute franchise, que le Président pourrait rester mais que des solutions sont à proposer naturellement. Il ne faut quand même pas oublier que l'Assemblée nationale constitue l'élément important de cette colère de la rue. Il faut forcément procéder par la dissolution de l'Assemblée et, de la même manière, par celle de la Cour constitutionnelle qui a quand même amené beaucoup de Maliens à regagner ce mouvement du 5 juin. De la même manière également, il serait extrêmement important que le Président de la République revienne sur le décret de nomination du premier ministre, Dr Boubou Cissé, lequel premier ministre devait être désormais consensuel. « Pour ce faire, il faut associer ce mouvement du 5 juin dans le choix du premier ministre consensuel qui serait doté de ce qu'on pourrait qualifier de pleins pouvoirs. Je pense qu'une fois ces changements importants opérés, naturellement la rue pourrait revoir sa demande qui est la démission du Président de la République », a-t-il proposé.

■ Ibrahim Sanogo



Soutien aux institutions de la République : Les jeunes du RPM appellent à une mobilisation

A la faveur d'un point de presse animé le jeudi, 25 juin 2020, les membres du Bureau national des Jeunes du RPM invitent l'ensemble des Maliens à sortir massivement pour défendre les institutions de la République, le samedi prochain. Ce point de presse a été animé par Mme Zeinabou Maiga, 1ère Vice-Présidente du Bureau national des Jeunes du Rassemblement Pour le Mali.

D'entrée de jeu, la vice-présidente a exprimé son inquiétude face au dernier développement de la situation socio-politique dans notre pays. Selon elle, le Bureau national de l'union des jeunes du Rassemblement pour le Mali, après une analyse de la situation socio-politique que traverse le Mali : « Considère qu'il ne saurait avoir de démocratie forte sans le respect et le maintien des Institutions de la République ; Que la remise en cause des institutions de la République constitue un frein à la stabilisation du Mali en cours, depuis 2012, et aussi un recul dans la marche de notre démocratie chère-

ment acquise en mars 1991 »

Aussi, elle a rappelé qu'aucun individu seul ou une fraction du peuple ne peut s'arroger le droit de représenter tout le peuple malien comme le stipule l'article 26 de notre Constitution. Dans la même logique, les jeunes du RPM placent leur confiance indéfectible en la Cour Constitutionnelle, à la suite de l'arrêt rendu après les élections législatives de 2020. A cet égard, ils s'opposent à toute idée d'organiser des élections partielles car n'ayant aucun fondement juridique. Pour apporter leur soutien sans faille aux institutions de la République, ils invitent les partis membres de la

majorité présidentielle et toutes les autres forces vives de la nation à s'impliquer davantage pour la résolution rapide de la crise, conformément aux dispositions légales.

Ils ont salué la main tendue du Président de la République à ses détracteurs pour prôner le dialogue pour une sortie de crise. A les en croire, le gouvernement a consenti beaucoup d'efforts pour atténuer la souffrance des Maliens. Ils ont fait allusion à l'application effective de l'article 39 du statut des enseignants et à l'annonce de la formation d'un gouvernement d'union nationale.

Pour l'apaisement du climat social, ils invitent le prochain gouvernement d'union nationale à tout mettre en œuvre pour accélérer la mise en œuvre des résolutions et recommandations issues du Dialogue National Inclusif.

Le BN-UJ/RPM appelle tous les Maliens à un grand rassemblement ce samedi, 27 juin 2020, à 14 heures, Place de l'Indépendance, pour apporter un soutien total et sans faille au Président de la République et à toutes les autres institutions du Mali. Pour les organisateurs, les Maliens ont plus besoin de cohésion pour apporter un développement harmonieux.

■ Ibrahim Sanogo

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

District de Bamako : Eaux usées, le cauchemar des habitants

Le manque de canalisations adéquates par endroits n'explique pas tout. L'incivisme aussi est pour beaucoup dans le fait que des rigoles coulent en permanence dans certaines rues. La saison des pluies qui s'installe progressivement, n'est pas pour arranger la situation

Dans certains quartiers de Bamako, les eaux usées des ménages, des unités artisanales (celles des teinturiers) envahissent les rues. Contribuant ainsi à la dégradation de l'environnement et à la reproduction des agents pathogènes (moustiques, mouches, cafards) qui sont à la base de certaines maladies comme le paludisme, la diarrhée, etc. Comme pour ne rien arranger à la situation, les caniveaux, conçus pour drainer les eaux de pluies, sont utilisés comme système d'évacuation des eaux usées domestiques, quand ils ne servent pas de dépotoirs de déchets solides et liquides. Dans les rues de certains quartiers de la capitale, les passants sont obligés de se boucher le nez à cause de l'odeur nauséabonde que dégagent les eaux usées stagnantes. C'est le cas par exemple à Bagadadji. Dans ce vieux quartier, situé en plein cœur de la ville, la teinture traditionnelle semble avoir un essor particulier. Mais les braves et talentueuses teinturiers déversent directement les eaux usées dans les caniveaux ou les laissent couler dans les rues.

Il faut dire que très souvent les canalisations d'eau sont devenues des dépotoirs d'ordures par manque de moyen d'évacuation adéquat, se justifient certains citoyens. Mais l'incivisme n'est pas étranger à ce comportement.

Mohamed Diarra fait partie des habitants de Bagadadji qui sont agacés par cette situation insupportable. Rencontré sur son lieu de travail, le tailleur pense que la seule alternative est de quitter son quartier pour aller s'installer ailleurs. «Sinon je risque de perdre toute la clientèle. Malgré mes plaintes, ces teinturiers continuent de nous polluer la vie», fulmine-t-il.

MOYENS ADÉQUATS- Balkissa Diallo semble,

elle aussi, plutôt résignée face à la situation. Cette habitante de Niamakoro-Koko côtoie des eaux polluantes depuis des années. Ses nombreuses plaintes et propositions de solutions à l'amiable n'ont pas suffi pour que ses voisines arrêtent de déverser des eaux souillées devant sa porte. Rendant toute la rue impraticable. «Les odeurs fétides que nous respirons même en mangeant, nous rendent la vie difficile. C'est devenu notre quotidien», se lamente Balkissa Diallo. Pour avoir la paix, la ménagère menace de porter l'affaire à la justice. Une des voisines mises en cause dit n'avoir pas d'autre solution. «Il n'y a ni caniveaux ni fosses septiques permettant l'évacuation de nos eaux usées», argumente Aminata Diarra. Oumou Coulibaly abonde dans le même sens. Cette teinturière accuse les services d'assainissement de n'avoir pas réalisé suffisamment de caniveaux pour recevoir les eaux usées. Ce qui aurait permis d'éviter ces désagréments. L'activité d'Oumou Coulibaly étouffe le voisinage qui n'en peut plus. «Malgré nos multiples plaintes à la mairie, rien n'a été fait. L'odeur continue de nous incommoder ici», dit une voisine. «Je reconnais que mon activité dérange les voisins et je compte y remédier», promet Oumou Coulibaly, visiblement mal à l'aise. La juriste de formation Fatoumata Haidara estime pour sa part que le gouvernement se doit de mettre les moyens adéquats pour garantir un cadre de vie décent aux populations. Elle reconnaît tout de même que la quantité d'eaux usées est telle que les services en charge de l'assainissement et les autres acteurs chargés de la gestion de la ville éprouvent davantage de difficultés à gérer la situation.

Conséquences de cette situation : la pollution des ressources naturelles (eau et sol), le développement des maladies hydriques, la dégradation du patrimoine urbain (réseau de drainage, voirie). Or, l'un des objectifs de la Politique nationale de protection de l'environnement (PNPE), en matière de protection de l'environnement en milieu urbain, est le renforcement de la lutte contre toute forme de



nuisance et de pollution, notamment à travers la création de stations d'épuration ou de dépollution des rejets liquides, solides et gazeux des unités industrielles et artisanales.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique, l'État, à travers le ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, a créé l'Agence nationale de gestion des stations d'épuration du Mali (Angesem). Elle promeut et veille à la gestion des ouvrages d'assainissement suivant les normes établies en la matière. Et s'occupe aussi de la gestion collective des eaux usées. Selon la directrice, Mme Touré Assian Sima, l'Angesem reçoit toutes sortes d'eaux usées et les traite pour les débarrasser des impuretés avant de les rejeter dans le fleuve. L'Agence a construit, à cet effet, plusieurs stations de traitement des eaux usées. En plus de la station d'épuration des eaux usées industrielles et de teinturerie à Sotuba, il existe des stations d'épuration dans quatre hôpitaux : Point G, hôpital de Sikasso, Centre national d'appui à la lutte contre la maladie (CNAM) et Hôpital du Mali. Des stations d'épuration ont été également installées dans les villes de Mopti, de Tombouctou et à la Cité administrative.

En dépit de ces efforts, les dysfonctionnements persistent, reconnaît-elle. Pour la directrice, la nature et la complexité des actions à entreprendre en matière de restauration et de conservation des ressources environnementales exigent l'implication et la mobilisation des acteurs aux niveaux national, régional et local.

■ Anne-Marie KEÏTA

CPI : L'accusation demande un nouveau procès contre Gbagbo et Blé Goudé

Les juges de la chambre d'appel de la Cour pénale internationale ont clôturé ce mercredi 24 juin trois jours d'audience dans l'affaire Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé, et entamé leur délibéré. Pour conclure, la substitut de la procureure a estimé que la gravité des faits et le statut de Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé imposait que « justice soit rendue ». Helen Brady a expliqué que l'accusation ouvrirait une nouvelle affaire si les juges acceptaient d'invalider le



procès intenté contre l'ancien président ivoirien et l'ex-chef des Jeunes patriotes pour des crimes contre l'humanité commis lors de la crise postélectorale de 2010-2011.

Pendant trois jours, l'accusation a défendu sa demande d'annulation des acquittements prononcés le 15 janvier 2019 en dénonçant des vices de procédure. Le bureau du procureur affirme que les juges n'ont pas respecté les formes lorsqu'ils ont prononcé les acquittements en faveur de Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé.

Pour l'avocat de Laurent Gbagbo, la procureure cherche à rejeter la responsabilité de son échec sur les juges, « à sauver la face » alors

qu'elle a pu enquêter et présenter ses témoins pendant trois ans. L'avocat souligne que l'accusation n'a pas fait appel sur la responsabilité de Laurent Gbagbo sur le fond de l'affaire.

La question clé de ces débats était de savoir si les erreurs de droit qu'aurait commises la chambre de première instance sont telles qu'elles auraient pu modifier la conclusion finale, celle d'acquitter. C'est sur cette question notamment que les juges vont désormais devoir délibérer. Aucun délai n'est imposé à la chambre d'appel. Généralement, de telles décisions ne sont pas rendues avant plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Covid 19 au Sénégal : Macky Sall placé en quarantaine (communiqué)

La RTS vient de donner l'information. Le président de la République est entré en contact avec une personne testée positive à la Covid-19. Ayant été en contact avec un cas positif à la Covid-19, Macky Sall a subi un test revenu négatif. Toutefois, suivant les recommandations médicales en la matière, le chef de l'Etat s'est mis en quarantaine à compter de ce mercredi. Voici le communiqué en encadré



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Une Foi - Une Patrie
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
COMMUNIQUE
PÔLE COMMUNICATION

Dakar, le 24 juin 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Son Excellence le Président Macky Sall, ayant été en contact avec une personne qui s'est révélée positive à la COVID-19, a subi un test revenu négatif.

Toutefois, suivant les recommandations médicales en la matière, le Président Sall s'est mis en quarantaine pour une durée de deux semaines à compter de ce mercredi 24 juin 2020.

**Seydou Guèye, Ministre
 Conseiller en Communication
 du Président de la République.**

FOOTBALL : Vers un report de la Coupe d'Afrique des nations féminine 2020 ?

La prochaine Coupe d'Afrique des nations féminine, initialement prévue en novembre-décembre au Congo-Brazzaville, n'aura peut-être pas lieu en 2020. Les qualifications n'ont toujours pas débuté et un nouveau pays hôte n'a pas encore été désigné. Le Comité exécutif de la Confédération africaine de football abordera néanmoins le sujet le 30 juin.

Un an après une Coupe du monde 2019 en France globalement réussie et prometteuse, le football au féminin n'est plus autant à la fête. Une situation en grande partie due à la pandémie de Covid-19, mais pas seulement. Des dix candidatures potentielles annoncées par la Fédération internationale (Fifa) pour l'organisation du Mondial 2023, deux subsistent encore : celle de la Colombie et celle du duo Australie/Nouvelle-Zélande. L'Euro féminin, prévu à l'été 2021, a été repoussé en 2022 pour faire de la place à son pendant masculin. Dans certains pays, comme l'Espagne, le championnat masculin a repris, malgré la crise du coronavirus, contrairement à son homologue féminin.

Et en Afrique ? Un silence persiste autour de la CAN féminine 2020 alors que les spéculations sont incessantes concernant la CAN

masculine prévue au Cameroun en janvier-février 2021. La CAN dames 2020 devrait pourtant, elle, être reportée, a appris rfi.fr de sources concordantes. Le sujet sera en tout cas abordé lors de la prochaine réunion du Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), programmée le 30 juin.

Des éliminatoires au point mort

Cette décision n'aurait évidemment rien de surprenant. Le sort de la prochaine Coupe d'Afrique des nations dames, dont la phase finale était prévue en novembre-décembre au Congo-Brazzaville, est plus qu'incertain. Les qualifications n'ont pas pu débuter. Les deux tours aller/retour devaient se dérouler entre avril et juin, mais n'ont pas pu se tenir à cause du coronavirus. Les quatre journées d'éliminatoires pourraient certes se jouer en septembre-octobre. Mais il faudrait ensuite organiser le tirage au sort et tout mettre en place en un temps record.

Une mission d'autant plus complexe que les Congolais ont renoncé en juillet 2019 à organiser la compétition. Ils se sont estimés incapables de répondre convenablement au cahier des charges de la compétition. Pour la CAN

2020, la CAF a décidé d'accroître le nombre de pays participants à douze. Une augmentation logique après onze éditions ayant rassemblé huit équipes depuis 1998. Mais ce format revu à la hausse tombe du coup au plus mauvais moment car il suppose des moyens supplémentaires.

La Guinée équatoriale, une nouvelle fois plan B ?

Deux pays ont proposé leurs services pour remplacer le Congo : le Nigeria et la Guinée équatoriale. Mais, d'après nos informations, les Nigériens ont mis leur candidature entre parenthèses, pour des raisons financières et sanitaires. Restent donc les Équato-Guinéens. Ces derniers ont de sérieux atouts : ils ont organisé deux CAN féminines (2008 et 2012), ont co-organisé la CAN 2012 masculine avec le Gabon. Surtout, ils ont remplacé avec succès le Maroc à la dernière minute pour abriter la CAN 2015, et ce en pleine crise Ebola.

La Guinée équatoriale dispose des stades nécessaires, de l'expérience requise, et son équipe nationale féminine reste une valeur sûre sur le continent. Cela suffira-t-il pour autant à sauver la CAN 2020 ? Les acteurs du ballon rond féminin aimeraient désormais être fixés. « Pour le moment rien n'est clair, on attend le calendrier de la CAF », résume le sélectionneur d'une des meilleures équipes du continent.

■ Source: RFI





FEMAFOOT : Le championnat reprendra le 10 juillet, des matchs à huis clos au programme (Officiel)

Sur feu vert du comité scientifique (Covid-19), les autorités maliennes ont tranché ce mercredi et ont décidé d'une reprise de la Ligue 1 le 10 juillet prochain. Mais

avant, tous les stades de compétition seront désinfectés.

Après plusieurs mois sans compétition, la Ligue 1 malienne va enfin reprendre le 10 juillet

prochain.

L'information a été confirmée par la FEMAFOOT ce mercredi après l'autorisation du Comité Scientifique (COVID-19) du Mali pour l'organisation à huis clos des matchs restants de la saison.

Néanmoins, l'instance précise que le retour est conditionné à la permission du ministre de la Jeunesse et des Sports de rouvrir les stades. Rappelons que l'information sur le calendrier détaillé de la fin du championnat n'a pas encore filtré.

■ **Alassane Sangho**

malikile.com

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services!

MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER



Bélier (21 mars - 19 avril)

Désireux de provoquer du changement, voire de l'inédit dans votre activité, vous n'en perdez pas moins votre rigueur et votre sens des responsabilités. Sachez résister aux chants des sirènes, car l'herbe ne sera pas forcément plus verte ailleurs.

Il serait bon de solliciter un entretien afin de définir avec précisions vos requêtes et de tirer un peu plus sur vos avantages. Vous n'obtiendrez pas forcément beaucoup d'argent, mais ce petit plus financier constituerait la cerise sur le gâteau.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Mars au trigone de Jupiter vous rend entreprenant et dynamique. Les idées que vous défendrez aujourd'hui convaincront l'entourage professionnel sans difficultés et vous aurez l'occasion d'occuper le devant de la scène. C'est le moment de vous démarquer.

L'envie de vous tranquilliser financièrement vous incite à chercher d'autres moyens d'arrondir vos fins de mois. C'est une bonne idée, mais n'acceptez pas n'importe quoi, notamment une proposition de confier vos économies pour les faire fructifier.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Jupiter en Sagittaire apporte à votre vie professionnelle un tournant. Vous désirez une activité où vous communiquez ou avez une clientèle. Une formation peut être proposée pour repartir sur une nouvelle orientation plus en rapport avec votre personnalité.

Ne faites pas trop de dépenses inconsidérées, elles finiraient dans le placard et vous avec des regrets. Il y a des erreurs d'appréciation et vous surestimez votre budget. Vous vivez au-dessus de vos moyens et pouvez contracter des dettes ou emprunter.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous orienterez vos pincettes de telle façon que vous ne pourrez pas loucher cet ascenseur professionnel qui se profilera. Vous commencerez, mine de rien, à placer vos pions en travaillant de façon plus précise et en mettant votre créativité en avant.

Vous serez pragmatique, et chez vous, un euro sera un euro. Puisque vous n'aurez pas le choix, vous serez sérieux dans la gestion de votre budget. Vous trouverez même de l'intérêt à jongler avec les chiffres, si cela peut vous aider à économiser un peu.



Lion (22 juillet - 23 août)

On peut vous demander de travailler sur une activité utile à l'avenir du service. L'activité bat son plein et vous êtes investi. En étant un maillon essentiel d'une équipe, du plaisir arrive dans votre fonction. Un sentiment de fierté personnelle s'installe.

Vous faites preuve de prudence dans la gestion de l'argent. Toutefois, il y a un risque de sortie d'argent pour le véhicule ou la réparation d'appareils ménagers. Revoyez vos priorités sans stress en laissant du temps entre toutes les dépenses de loisirs.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Jupiter vous permettra de communiquer plus facilement, qu'il s'agisse des collègues, de collaborateurs, de votre chef ou d'un recruteur. Vous ne tournez pas autour du pot pour vous concentrer sur l'essentiel, ce qui sera remarqué et apprécié.

Il n'y aura rien à craindre aujourd'hui des planètes dans ce domaine. Certes il ne faudra pas vous attendre à remporter le jackpot, mais au moins, vous n'aurez pas de désagréables surprises côté finances. De quoi souffler et vous pencher sur d'autres sujets.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous pourriez recevoir l'appui d'un de vos chefs ou d'un collaborateur influent qui voit en vous, de bonnes capacités pour travailler en équipe. Vos compétences comme votre personnalité vous permettent d'évoluer favorablement dans une ambiance électrique.

La journée risque d'être calme, faite d'hésitations et d'envies sans actions. Vous pensez à un budget plus élevé pour faire davantage de loisirs et profiter des bons moments. Vous dépensez des petites sommes simplement pour limiter le découvert en fin de mois.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous réussirez à régler des problèmes professionnels ressemblant à de vrais casse-têtes, grâce à votre approche innovante, à votre manière de raisonner différente des autres. Aussitôt, vous disposerez d'une meilleure considération dans votre activité.

Vous aurez des idées très déterminées sur le meilleur moyen de faire fructifier votre argent. Mais afin d'éviter tout faux pas entraînant de mauvaises surprises, demandez conseil à des spécialistes, même si vous pensez être performant dans ce domaine.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Les grands changements qui sont dans l'air depuis quelques semaines se font de plus en plus proches si ce n'est déjà fait pour certains d'entre vous. Ils vous obligeront à revoir vos priorités afin de vous adapter au mieux à ce qui vous perturbe par ailleurs...

Les rétrogradations planétaires troublent votre jugement. Il serait préférable de ne pas vous engager dans des dépenses ou dans des placements sans avoir vérifié que toutes les garanties soient notées noir sur blanc !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Déterminé, Pluton dans votre signe vous apportera l'endurance d'aller au bout de vos objectifs. Que vous soyez en activité ou en recherche, vous multipliez les démarches pour atteindre le but fixé, surtout si celui-ci est ambitieux. Et vous réussirez !

Ce n'est pas parce que tout va bien que vous pouvez vous permettre de faire n'importe quoi. Laissez votre carte bancaire chez vous aujourd'hui pour éviter de craquer devant les vitrines ou sur les sites de ventes privées. Ça vous évitera de regretter amèrement vos achats.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Une évolution importante arrive. Elle marque le début d'une réalisation attendue depuis longtemps. Votre personnalité conquérante revient et grâce à ce nouvel état d'esprit, vous abordez la suite de votre carrière professionnelle avec lucidité.

Vous pourriez fantasmer sur l'envie de gagner plus d'argent qu'auparavant. Ce désir entraîne un sentiment de frustration. Penser à l'argent vous rend un peu nerveux. Limiter vos sorties peut faire partie des concessions immédiates pour garder du budget.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous aurez l'impression que l'on tentera de vous glisser des peaux de bananes sous les pieds ou que l'on se fiche de vous. Vous aurez besoin de tirer l'affaire au clair avant de décider de l'attitude à adopter une fois que vous connaîtrez la vérité.

La situation ne sera pas si négative malgré la difficulté à disposer des moyens financiers dont vous aurez besoin à l'instant T. Vous devrez avoir une montre à la main pour respecter le timing, une calculatrice dans l'autre pour organiser votre gestion.

**Promo
Modem 4G**



Proche de vous

29 000 FCFA

au lieu de ~~39 900F~~

- 25%

**JUSQU'À 10 APPAREILS
CONNECTÉS EN SIMULTANÉ**



4G

**5 Go
offerts**



Jusqu'au 30 juin 2020

Profitez du meilleur de l'Internet mobile pour vos **smartphones, tablettes et ordinateurs** avec une vitesse de connexion allant jusqu'à **150 Mbit/s**.

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700
www.malitel.ml
www.facebook.com/malitel.official

SPiRiT